



PROJET EDUCATIF TERRITORIAL PLAN MERCREDI

0 - 29 ANS

2024 - 2027

LE CONTEXTE

La circulaire n° 2014-184 du 19 décembre 2014 prévoit que « le projet éducatif territorial (PEDT) formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs ». Il est un instrument souple et adaptable à toutes les réalités locales. Il s'appuie sur les activités déjà mises en place par les communes , ainsi que sur d'autres offres existantes dans les territoires.

La ville de Biscarrosse choisit de s'engager dans une démarche volontariste pour la réussite éducative et l'épanouissement des enfants et des jeunes en proposant un nouveau Projet Educatif de Territoire (PEDT) à la communauté éducative locale et aux partenaires institutionnels.

Pour ce nouveau projet, elle souhaite mettre l'accent sur une politique plus ambitieuse allant bien au-delà de l'offre d'activités péris et extrascolaires en étendant son périmètre d'interventions aux structures de la petite enfance.

La volonté est de mettre en œuvre une politique locale partagée pour les enfants et les jeunes, de 0 à 29 ans en fédérant un ensemble de moyens humains, matériels et en faisant appel à la pédagogie de projets, de partenariats et de réseau territorial.

La ville porte ainsi une forte dimension collective rassemblant les personnes concernées autour du projet à construire et permettant à chacun de coopérer.

Elle est également signataire du label plan mercredi garantissant un accueil de qualité sur le temps périscolaire. Pour les familles, ce label assure la pertinence des projets pédagogiques, un niveau de sécurité optimal et le savoir-faire des personnels.

Le PEDT-Plan Mercredi 2024-2027 est un outil de mise en œuvre des thématiques petite- enfance, enfance, jeunesse, parentalité ... L'objectif premier de ce nouveau PEDT- Plan Mercredi est de rendre plus cohérent, lisible et visible l'existant en renforçant le maillage partenarial et la transversalité notamment au sein des services de la Ville et du CCAS.

LE CONTEXTE

La circulaire 2020-01 précise le déploiement des conventions territoriales globales (CTG) et des nouvelles modalités de financement en remplacement des contrats enfance jeunesse (CEJ).

Depuis 2022, le projet de la ville s'inscrit également dans un contexte plus large avec la signature de la Convention Territoriale Globale (CTG) dont les orientations stratégiques émanent du Schéma Départemental des Services aux familles (SDSF).

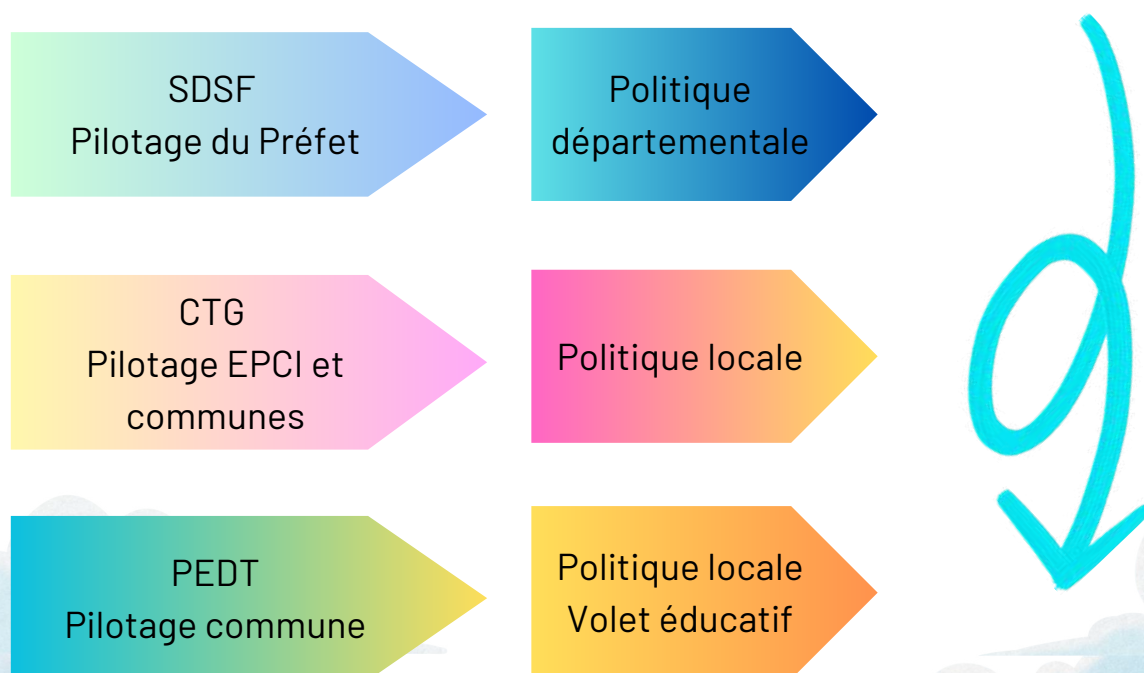
C'est une action de construction du projet social à l'échelle des Grands Lacs, qui doit mobiliser et intégrer la population. La CTG a été élaborée en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et l'ensemble des acteurs locaux. Elle est signée par la CAF, la Communauté des Communes des Grands Lacs et les communes qui la composent (Biscarrosse, Sanguinet, Ychoux, Sainte Eulalie en Born, Parentis en Born, Luë, Gastes).

Elle intervient dans les domaines de la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, l'accès aux droits, l'inclusion numérique, l'animation de la vie sociale. Présente auprès de l'ensemble des organismes du territoire, la CTG vient questionner leurs modes de fonctionnement en vue de faciliter l'accès des services aux familles.

Le PEDT-Plan Mercredi est piloté par la coopératrice CTG et plus particulièrement coordonné par les trois services : Petite-Enfance, Enfance et Jeunesse.

En tenant compte des attentes des partenaires et de la nécessité d'un travail transversal, la volonté de la ville est de co-construire ce nouveau PEDT en proposant de nouvelles démarches participatives pour renforcer le "penser collectivement".

Ainsi les axes du PEDT et son programme d'actions 2024-2027 ont été élaborés en concertation par les élus et services de la Ville, par l'ensemble des acteurs locaux et dans le respect des orientations du SDSF et de la CTG.



SOMMAIRE

CONNAISSANCE du TERRITOIRE ET ORGANISATION (P 5 à 23)

- Un peu d'histoire
- Le cadre de vie (la mobilité, la vie quotidienne, les aménagements)
- La typologie de la population
- La composition des ménages

LA POLITIQUE EDUCATIVE (P 9 À 23)

- Les fondations du PEDT biscardossais
- Le PEDT et la CTG
- Les compétences exercées dans le cadre du PEDT
- Des étapes à construire
- Les établissements d'enseignements
- Les accueils de loisirs
- Le point relais jeunesse
- L'évolution des effectifs des groupes scolaires, des collèges, des accueils de loisirs, du point relais jeunesse
- Un focus sur les 11/29 ans et quelques statistiques
- L'offre d'accueil petite enfance, la capacité en accueil collectif, l'accueil individuel
- L'évolution du nombre d'assistantes maternelles
- Les chiffres de l'espace parents
- Les équipements sportifs, les chiffres clés du sport
- L'action sociale: l'intergénérationnel
- Les équipements et événements culturels

L'EVALUATION 2021 -2024 (P 24 à 28)

- Le PEDT actuel
- La méthodologie
- L'enquête d'évaluation, les outils utilisés
- L'exposition comme outil de retranscription

• LA PETITE ENFANCE (P 29 à 36)

• L'ENFANCE (P 37 à 47)

• LA JEUNESSE (P 48 à 56)

LE NOUVEAU PEDT (P 59 à 79)

- La stratégie
- Les thèmes forts
- Les axes éducatifs, les objectifs opérationnels et les moyens
- Les actions prioritaires
- La gouvernance et l'évaluation

LES ANNEXES (P 80)

- Le résultat des concertations
- La synthèse des questionnaires familles et jeunes
- L'exposition: l'évaluation 2018 - 2024

CONNAISSANCE DU TERRITOIRE ET ORGANISATION

Afin d'éclairer la connaissance du territoire, des indicateurs issus de l'INSEE et des bases de données de la ville (PLU, CTG, rapport d'évaluation des écoles...) sont synthétisés dans les tableaux, graphiques ou éléments de contextes suivants.

Troisième ville du Département, Biscarrosse se situe au Nord-Ouest des Landes, à quelques kilomètres de la Gironde, du Bassin d'Arcachon et de la Dune du Pyla.

C'est une ville attractive et touristique bordée par le parc naturel des Landes de Gascogne, les lacs et l'océan Atlantique.

Elle est rattachée à la Communauté de communes des Grands Lacs.

Biscarrosse n'a cessé de se développer depuis les années 1960 avec l'essor du tourisme et l'implantation de la Direction Générale de l'Armement (DGA).

Aujourd'hui reconnue comme une station balnéaire, un grand nombre d'habitants affluent lors de la période estivale sur la commune.

Elle se compose de 3 secteurs géographiques :

- Biscarrosse bourg : constitue le pôle administratif et commercial de la ville et reste la zone la plus peuplée
- Biscarrosse plage / Biscarrosse lac : ces 2 zones restent peuplées essentiellement durant la saison estivale.

La superficie de la commune est de 19 249 ha.

Biscarrosse est une ville urbaine qui comprend 46 % de la population des Grands Lacs.

Elle possède une densité de population supérieure à la Communauté de communes des Grands Lacs et à la Région Nouvelle Aquitaine.

LA DENSITE

87,5 habitants
au KM2

LA POPULATION

14 909 habitants

ANNEE	NRE D'HABITANTS	TAUX D'EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE
2009	12163	3,1 %
2014	14174	-0,2 %
2020	14034	-0,2 %
2021/2023	14909	5 %

UN PEU D'HISTOIRE

De nombreux sites témoignent de l'histoire de Biscarrosse au cours des siècles:

- L'Église fortifiée Saint Martin des XIV et XVème siècle érigée en "garluche" pierre typique de cette partie du pays Landais.
- Le Château de Montbron du XIVème siècle, qui abrita une garnison anglaise du Prince de Galles et Prince d'Aquitaine, surnommé le Prince Noir, lors de l'occupation de l'Aquitaine par les Anglais.
- L'Orme Ancien. Vieil arbre de plus de 600 ans qui voyait, selon la légende, sa couronne de feuilles blanches pousser mystérieusement tous les ans au mois de mai.
- Le Musée des Traditions et de l'Histoire de Biscarrosse : un musée qui offre un très large panorama du patrimoine traditionnel Landais et plus spécifiquement de celui du Pays de Born.
- Le Musée de l'Hydraviation : musée unique au monde édifié en bordure du Lac de Biscarrosse Sud, sur le site de l'ancienne base d'hydravions Latécoère dont Biscarrosse fut, dès 1930, la capitale française. Il dispose aujourd'hui de vastes salles d'exposition qui retracent la formidable épopée de l'hydraviation mondiale.

La ville est marquée depuis les années 1930 par l'activité aéronautique autour de l'assemblage des hydravions Latécoère et les essais sur le lac sous l'impulsion et à l'initiative de l'ingénieur toulousain Pierre Georges Latécoère. Son projet est ambitieux, il veut relier Toulouse à Santiago du Chili en créant une ligne aérienne. Mais la traversée de l'Atlantique en avion classique fait peur. Latécoère décide alors d'utiliser l'hydravion et choisit Biscarrosse pour sa proximité avec l'usine toulousaine, où étaient fabriquées les pièces, mais aussi pour l'immensité de son plan d'eau bien abrité particulièrement propice aux essais en vol.

Le premier vol a lieu le 24 août 1930 ouvrant ainsi une riche épopée industrielle dans le domaine de l'aviation. Comme Saint Exupéry, d'autres héros de l'aéropostale y passeront pour de nombreux vols. Air France ouvre de nombreuses lignes de transport de passagers et des vols réguliers depuis Biscarrosse en direction de New York ou de Natal au Brésil. En 1962, la population augmente avec l'installation de Centre d'Essai des Landes, actuelle Direction Générale de l'Armement (DGA), pour les essais de missiles.



LE CADRE DE VIE

LA MOBILITE

- Accès depuis Bordeaux, via l'autoroute A63 sortie Mios / Accès depuis Bayonne via l'autoroute A63 sortie Labouheyre
- Réseau de bus XLR :
 - ligne n°11 qui relie la gare d'Ychoux aux communes de Parentis, Biscarrosse ville et Sanguinet
 - ligne n°14 qui relie Parentis, Biscarrosse, Sanguinet et gujan Mestras
 - ligne n°46 qui relie la gare d'Arcachon à Biscarrosse plage, lac, ville et Parentis les week-ends lors de la saison estivale
- Réseau Bisca Bus : ligne qui relie de Biscarrosse Ville à Biscarrosse Plage. C'est une ligne gratuite pour les mineurs biscarrossais. Elle est très active en période estivale et elle fonctionne à la demande en basse saison.
- Réseau de pistes cyclables d'environ 25 km (véloodyssée)

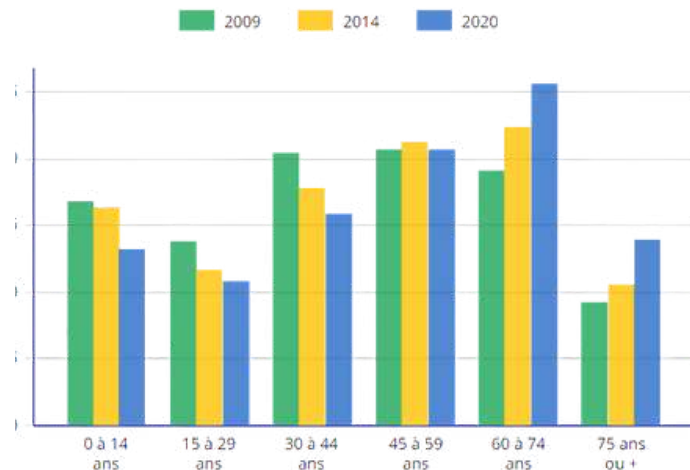
LA VIE QUOTIDIENNE

- 1 Maison de la petite enfance : un Relais Petite Enfance, une crèche, un Espace Parents
- 1 CCAS
- 1 pôle service à la population (service sport, enfance, éducation et jeunesse) dont :
 - 1 accueil de loisirs 3-12 ans
 - 1 Point Relais Jeunesse (Espace Jeunes, PIJ et pôle médiation)
- 1 EHPAD
- 1 Espace Senior
- 1 tissu associatif très développé (sport, culture, musique....)
- 600 entreprises/commerces
- 1 espace médical pasteur
- 1 association d'aide alimentaire : l'épicerie solidaire « 3AB »
- 2 établissements de vie sociale (EVS): les amis de la médiathèque, 3 AB

LES AMENAGEMENTS

- 3 gymnases
- 1 stade de rugby
- 2 stades de foot
- 1 stade d'athlétisme
- 1 piscine
- 1 terrain de golf
- 2 terrains de pétanque
- 2 skates parks (bourg et plage)
- 1 terrain de BMX
- 1 base nautique
- 1 dojo
- 1 city stade
- 2 terrains de tennis et 1 terrain de paddle tennis
- 1 espace ball trap
- 1 salle de tennis de table, mutualisée avec un espace de boxe
- Des pistes cyclables (parcours véloodyssée)
- 1 parcours running
- 1 parcours accrobranche et multi activités
- 1 fronton
- 1 terrain de tir à l'arc
- Des aires de jeux
- 1 école de musique
- 1 salle de spectacle « l'Arcanson »
- 1 médiathèque
- 2 musées : musée de l'hydraviation et musée des traditions
- Galerie de l'orme (espace exposition)
- 1 parc aménagé en cœur de ville (parc cension)
- 1 cinéma

LA TYPOLOGIE DE LA POPULATION



Les 0/29 ans sont sous-représentés sur la commune (le taux de la population oscille de 16,8 % à 10,8 %) et on note une diminution de cette tranche d'âges depuis 2009.

Le taux des 30/44 ans se situe entre 20,04 et 15,09 %.

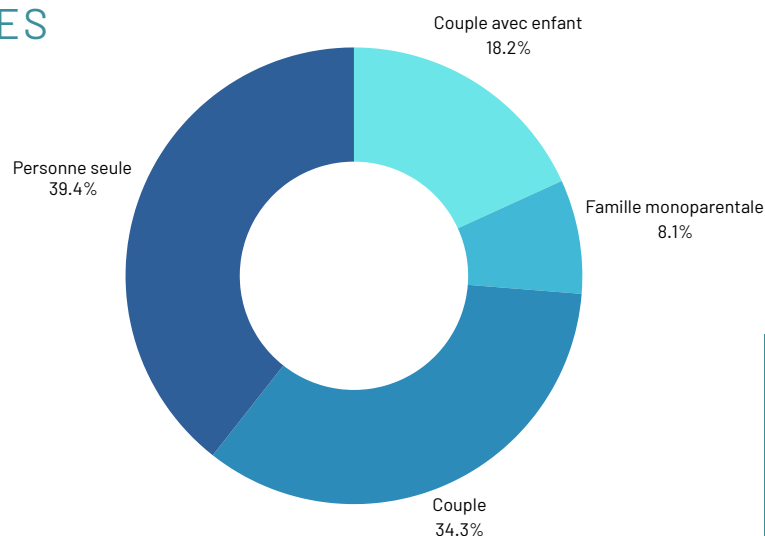
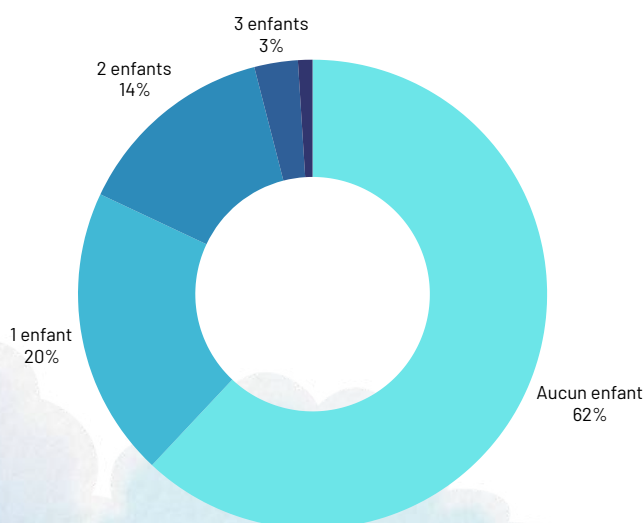
A contrario, les 45/75 ans et plus, sont très représentés et l'on note une augmentation de ce public depuis 2009. La population Biscarrossaise est donc vieillissante.

Le constat est également partagé sur le territoire des Grands Lacs avec 34,2 % des habitants qui ont 60 ans ou plus et un indice de vieillissement élevé : 130 (119 dans les Landes et 84 en France).

On relève également une forte augmentation des personnes âgées de 75 ans ou plus entre 2013 et 2019 : +4,13% par an (en France : +0,82 % / Landes : +1,33 %).

LA COMPOSITION DES MENAGES

Les familles avec enfant (s) représentent 25,6 % de la population



Les données de l'INSEE démontrent une baisse du nombre de familles et du nombre d'enfants par couple (5%).

LA POLITIQUE EDUCATIVE

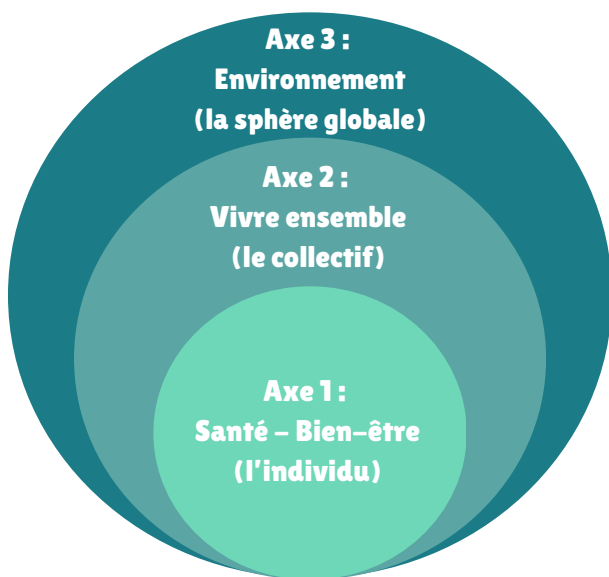
LES FONDATIONS DU PEDT BISCARROSSAIS

Pour cette 4ème édition , l'équipe municipale poursuit ses engagements en contribuant au « mieux-vivre des habitants », à faire de l'éducation une priorité et à offrir l'opportunité à tous les enfants d'avoir des moyens de se construire et de réussir leurs parcours de vie.

Pour les élus et l'ensemble de la communauté éducative, accompagner un enfant, c'est prendre en compte ses rythmes de vie, ses besoins physiques et affectifs ainsi que ses besoins de repères éducatifs. À la maison avec ses parents, à l'école avec un enseignant, à l'accueil de loisirs avec une équipe, à la crèche, dans un club avec un éducateur sportif... il se trouve en situation d'éducation avec des adultes. Ces éducations complémentaires impliquent pour chacun, un devoir de cohérence.

Cette cohérence doit nécessairement se construire. Elle se traduit en valeurs et choix éducatifs partagés.

La ville de Biscarrosse a choisi de penser l'enfant dans sa globalité par la mise en place d'actions éducatives selon trois orientations :



La Santé / Bien-être : (définition de l'OMS)

Santé: état de complet bien-être, physique mental et social qui ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. La santé est ainsi prise en compte dans sa globalité et associée à la notion de bien-être.

Vivre-ensemble :

Processus dynamique que tous les acteurs mettent en place pour favoriser l'inclusion ainsi que le sentiment de sécurité et d'appartenance.

Environnement :

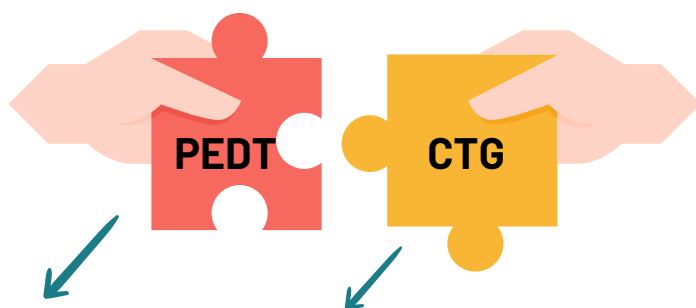
Ensemble des éléments qui constitue le voisinage d'un être vivant ou d'un groupe et qui sont susceptibles d'interagir avec lui directement ou indirectement.

Des réflexions collectives ont conduit à la structuration de 3 axes éducatifs selon la déclinaison opérationnelle suivante :



LE PEDT ET LA CTG

*" 2 projets construits
dans une démarche concertée "*



UN PROJET EDUCATIF POUR LE TERRITOIRE	UN PROJET GLOBAL POUR LE TERRITOIRE
Outil de coordination des acteurs éducatifs locaux proposé par le ministère de l'Education nationale. Il permet de questionner collectivement la réussite éducative à travers les besoins de l'enfant et de rassembler tous les acteurs concernés.	En lien avec le Schéma Départemental des Services aux Familles et le plan de prévention de la lutte contre la pauvreté, la CTG met en cohérence des actions de la Caf et des différents acteurs territoriaux.
Le PEDT est un outil au service de la CTG orienté sur la question éducative des publics petite enfance, enfance, jeunesse.	La CTG identifie et met de la cohérence entre les différentes politiques sectorielles d'un territoire.
Les thématiques: petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, accès aux droits, inclusion numérique.	Les thématiques: petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, accès aux droits, inclusion numérique, animation de la vie sociale .
Le pilotage: une coordonnatrice qui est chargée de coopération CTG	Le pilotage: une chargée de coopération CTG
Une convention signée pour 3 ans impliquant la commune, l'Etat (Education nationale, SDJES), la CAF autour des engagements communs.	Une convention signée pour 4 ans impliquant la CAF, la Communauté de communes des Grands Lacs et les 7 communes qui la composent dont Biscarrosse.
Le suivi: la ville , le GAD (le groupe d'appui départemental) composé de la CAF, de l'Etat (SDJES et Education Nationale), du Conseil Départemental, d'un représentant des Francas . Il pilote et valide le déploiement des PEDT/plan mercredi dans les Landes. Pour le suivi plus local, également les acteurs de territoire.	Le suivi: les élus communaux/ intercommunaux / la CAF des Landes/les acteurs de territoire

LES COMPETENCES EXERCEES DANS LE CADRE DU PEDT

**La commune de
Biscarrosse**

Petite enfance: crèche, relais
petite enfance, l'écoute parents

Jeunesse: accueil de loisirs,
point information jeunesse,
médiation/prévention



Ecoles publiques maternelles
et élémentaires

Enfance: crèche,
accueils de loisirs

Autres: sport,
environnement, social

DES ETAPES A CONTRUIRE...



Les activités, les intervenants,
les projets ponctuels ...

Les plannings quotidiens
et d'animations

Les projets de structures
0/29 ans

Le PEDT

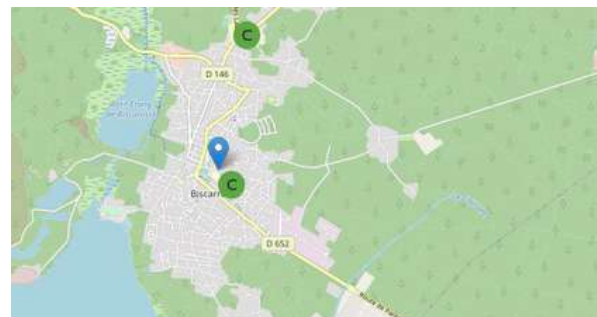
LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENTS

La commune dispose aujourd'hui de quatre groupes scolaires :

- L'école maternelle (142 places réparties dans 6 classes) et élémentaire (318 élèves, répartis dans 14 classes) qui forment le groupe scolaire « Meyrie »,
- L'école maternelle (191 élèves, 8 classes) et élémentaire de « Pierricq » (121 places, 5 classes),
- L'école élémentaire du « Petit Prince » qui accueille 175 élèves répartis dans 8 classes.
- L'école de la Plage avec 73 élèves en maternelle (3 classes) et 105 élèves en élémentaire (5 classes).

Proche du centre-ville et des divers équipements sportifs de la commune:

- Le collège « Jean Mermoz » accueille 460 élèves,
- Le collège « Nelson Mandela » a été ouvert pour la rentrée 2009 au Nord de la commune. Il accueille 360 élèves.



Actuellement, la ville de Biscarosse ne possède pas de lycée. La plupart des adolescents de la commune fréquentent les lycées de la Cité Scolaire « Saint-Exupéry » de Parentis-en-Born situé à 10 km.

La Ville a développé une politique éducative qui s'articule autour de différents dispositifs :

- La CTG signée en 2022,
- Le Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) -Présidé par le Maire, le CLSPD est le cadre de concertations sur les priorités de lutte contre l'insécurité et la prévention de la délinquance dans les communes.
- Le CLS : c'est un contrat formalisé qui engage les cosignataires, le préfet (et les services de l'État), le Président du Conseil Départemental et les services de l'aide sociale et de la prévention spécialisée, le Maire et l'Éducation nationale.
- Le CLAS-REAAP (Direction de l'éducation, point relais jeunesse, l'espace parents)
- Le projet Educatif de territoire PEDT intégrant le Plan Mercredi,
- La charte handicap,
- Des labels signés: E3D , Information Jeunesse...

L'accueil de loisirs de mineurs destiné aux enfants de 3 à 11 ans est ouvert tous les jours avant et après la classe pour tous les groupes scolaires.

Le mercredi après-midi, les enfants sont accueillis dans les locaux des écoles maternelle et élémentaire de « Pierricq » .

Pendant les vacances scolaires, deux ALSH sont à disposition, selon l'âge des enfants : l'école maternelle « Pierricq » pour les 3-5 ans et le centre « Lacanou » au bord du lac de Biscarrosse-Parentis pour les 6-11 ans.

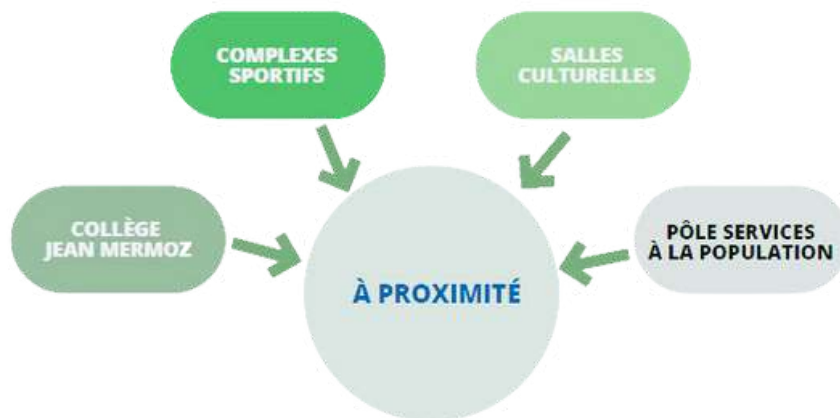
LE POINT RELAIS JEUNESSE

L'ESPACE JEUNES (ACM) : 11 - 17 ANS

Les jeunes sont accueillis dans un local se situant à côté du centre de Biscarrosse bourg. Il est à proximité du collège Jean Mermoz, du stade, du skate parc et de la médiathèque.

Il fonctionne les mercredis, certains week-ends et durant les vacances scolaires.

Il ferme les 15 premiers jours de septembre.



LE POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ) : 11 ANS – 29 ANS

La structure information jeunesse se trouve dans les locaux du PRJ. Elle fonctionne :

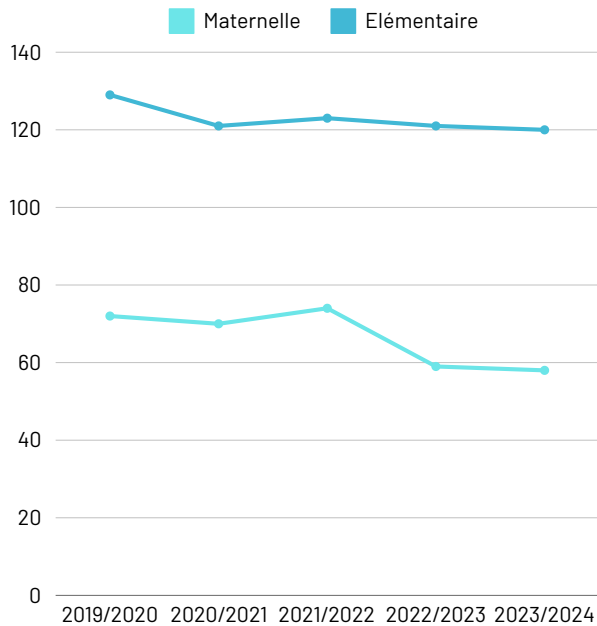
- Lundi - Mardi - Jeudi : 9h - 12h // 14h - 17h
- Mercredi : 9h - 12h // 13h30 - 18h
- Vendredi : 9h - 12h // 14h - 16h

LE BUREAU MÉDIATION-ANIMATION: 10 ANS – 25 ANS

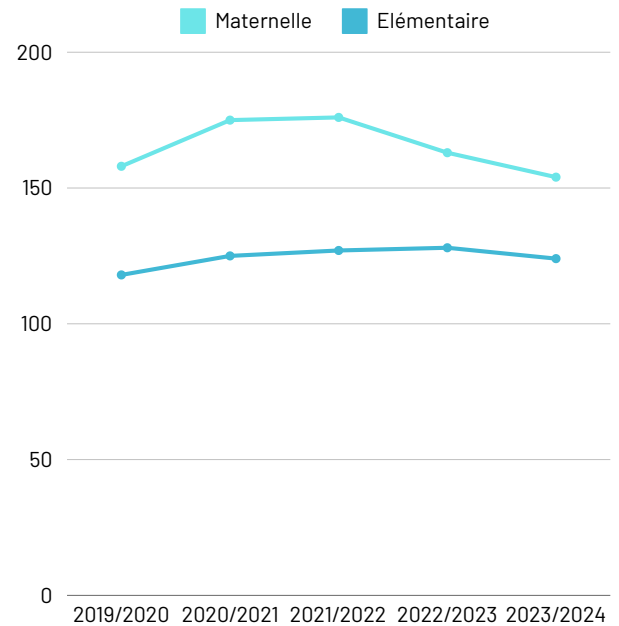
Fonctionne tout au long de l'année . Les actions sont essentiellement sur les établissements scolaires, hors les murs et sur la période estivale à la plage).

L'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DES GROUPES SCOLAIRES

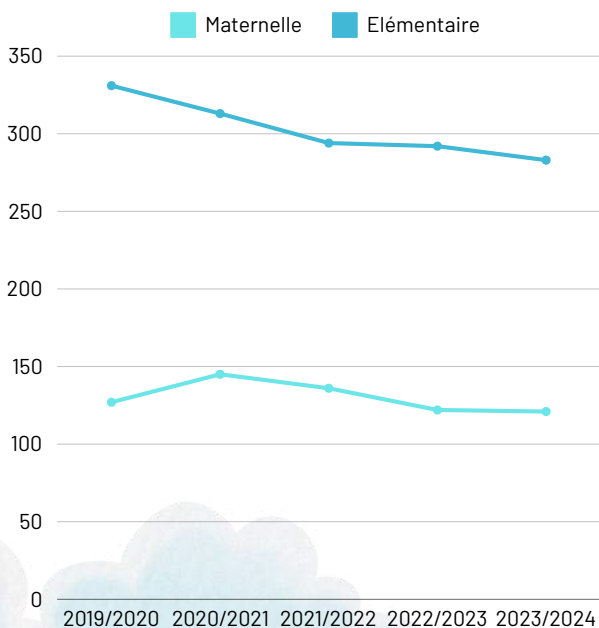
LA PLAGE



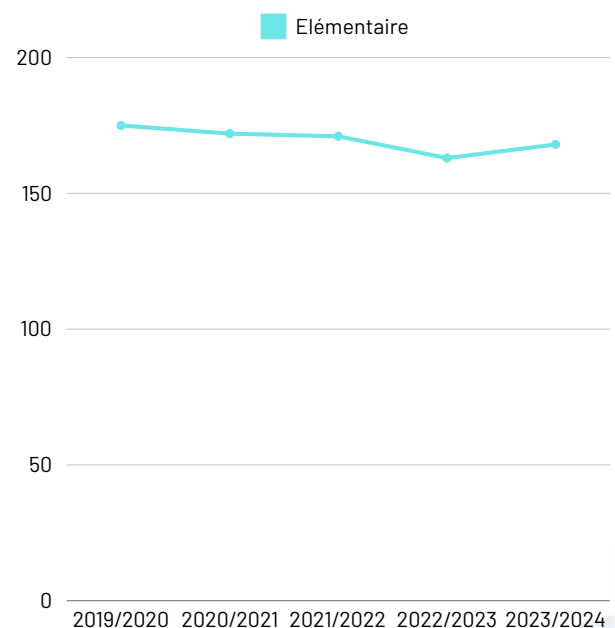
PIERRICQ



MEYRIE



PETIT PRINCE



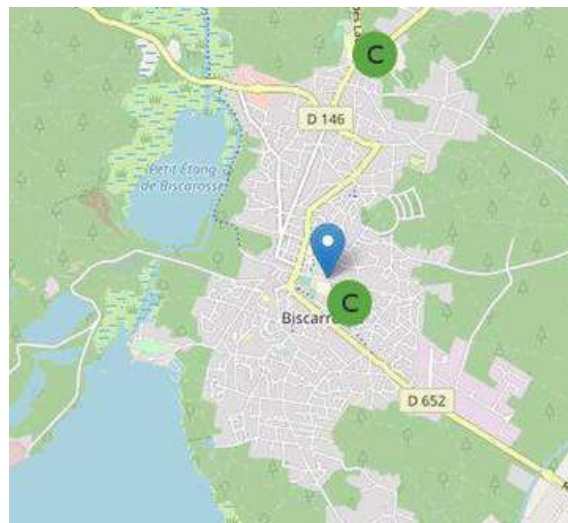
L'EVOLUTION DES EFFECTIFS DES COLLEGES

Selon les effectifs scolaires des collèges, on relève :

- Nombres d'élèves : 2 455 Élèves
- Scolarisés à Biscarrosse : 1 672 Élèves
- Scolarisés hors Biscarrosse : 782 Élèves

Proche du centre-ville et des divers équipements sportifs de la commune, le collège « Jean Mermoz »
Il accueille 460 élèves (capacité totale 650 élèves).
Evolution des effectifs de ce collège :

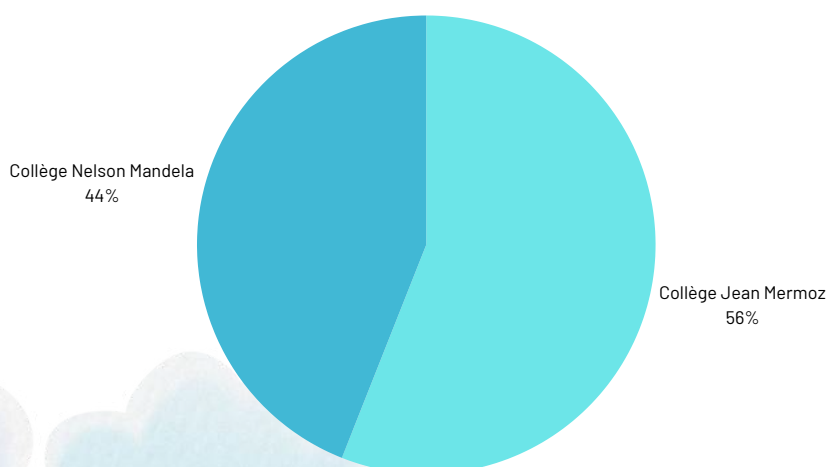
- 2015-2016 : 464 Collégiens
- 2016-2017 : 422 Collégiens
- 2017-2018 : 416 Collégiens
- 2018-2019 : 441 Collégiens
- 2019-2020 : 440 Collégiens
- 2021-2022 : 460 Collégiens



Les dernières données montrent une légère augmentation des effectifs depuis la rentrée 2018 permettant de revenir au niveau des années 2015/2016, après une forte diminution en 2016/2017.

Le collège « Nelson Mandela » a été ouvert pour la rentrée 2009 au Nord de la commune. Il accueille 360 élèves.

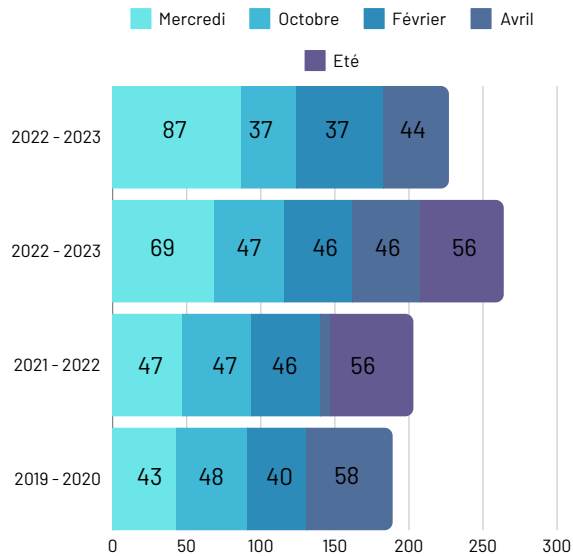
Le nombre total de collégiens pour les 2 collèges de Biscarrosse est de 820.



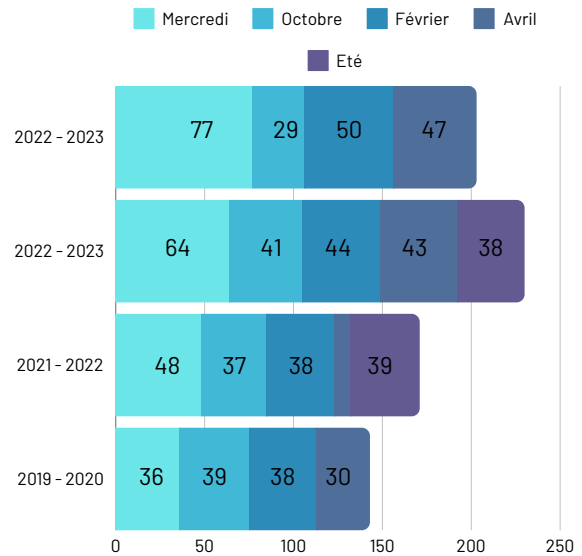
Répartition des effectifs par collège

LES EFFECTIFS EN ACCUEILS DE LOISIRS

Evolution ACM Maternel



Evolution ACM Elémentaire



Depuis 2019 les effectifs de l'accueil de loisirs ne cessent d'augmenter , sauf en 2020, l'année du COVID 19.

LES EFFECTIFS DU POINT RELAIS JEUNESSE

ANNEE 2022

Services	Chiffres	Observatiuons
Espace jeunes	140 jeunes	1 séjour ski 3 séjours été
PIJ	944 jeunes	CM2, collégiens, lycées, junior association...
Médiation	6000 personnes prises en charge	Atelier relais, alternative éducative, médiation été

LES EFFECTIFS DU POINT RELAIS JEUNESSE

ANNEE 2023

Services	Chiffres	Observatiuons
Espace jeunes	154 jeunes	1 séjour ski 3 séjours été
PIJ	1165 jeunes	CM2, collégiens, lycées, junior association...
Médiation	7900 personnes	Atelier relais, alternative éducative, médiation été

FOCUS SUR LES 11/29 ANS

	Population par tranche d'âge	Population scolarisée
11-14 ans	583	576
15-17 ans	503	498
18-24 ans	490	123
25-29 ans	493	6

1203 jeunes du territoire sont scolarisés sur le territoire :

- Sur les 2 collèges de Biscarrosse
- La majorité des lycéens vont au lycée de Parentis (communauté de communes) et certains au lycée d'Arcachon ou dans le sud du département.
- Etudes supérieures : université de Bordeaux, Bayonne ou les lycées professionnels de Dax, Mont de Marsan



LA MOBILITE

D'après une enquête de 2021 menée par le Service Jeunesse, la mobilité n'est pas une problématique selon la vision des jeunes. En effet, 94 % estimaient pouvoir se déplacer facilement sur la commune.

Les trois moyens les plus utilisés sont : le vélo (55 %), la voiture « conduite par leur entourage » (46 %), à pied (39 %).

De plus, les jeunes ont tout à proximité sur leur territoire (établissements scolaires, lieux d'activités). Dès l'âge de 18 ans, la problématique de mobilité se fait ressentir pour se déplacer sur leurs lieux d'études, leurs lieux de stages et être autonome pour leurs premiers jobs.

Les lignes de bus présentes sur le territoire sont très peu connues des jeunes et donc peu utilisées.

QUELQUES STATISTIQUES DU POINT INFORMATION JEUNESSE



Les jours les plus fréquentés sont :

Mercredi 47%

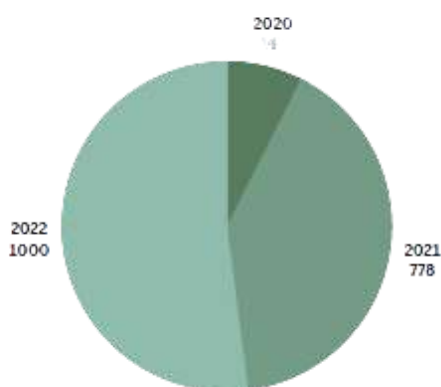
Mardi 19%

Vendredi 12%

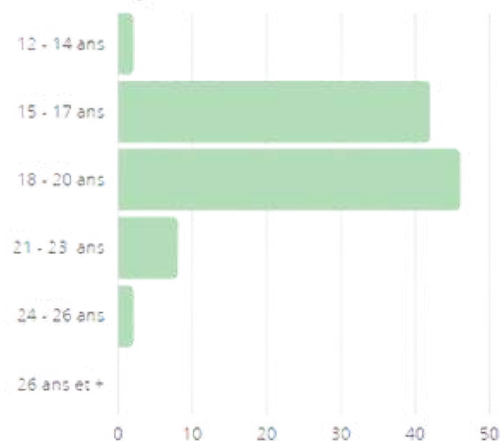


Durée d'échanges et horaires :

les entretiens durent pour la plupart moins de 30 minutes



Profil des jeunes :



Situation

Lycéen : 44 %

En recherche d'emploi : 16 %

Etudiant : 16 %

Sans activité : 5 %

Collégien : 4 %

Salarié/indépendant : 3%

En service civique : 2 %

Autre ou non renseigné : 2%

Sexe

53% femmes

47% hommes

Localisation

99% viennent de Biscarrosse

L'OFFRE D'ACCUEIL PETITE ENFANCE 0/3 ANS

La commune dispose de nombreux équipements dédiés à petite enfance. L'accueil des 0-3 ans bénéficie d'un établissement public « l'île aux pitchouns », situé à la Maison de la Petite Enfance et géré par le Centre Communal d'Action Sociale de la ville.

Les enfants sont accueillis de 3 mois à 3 ans révolus, en accueil occasionnel (halte-garderie) ou régulier (crèche).

La structure est complétée par le Relais Petite Enfance et l'Espace Parents, lieux d'accueil, d'informations et d'échanges.

Un 2ème établissement fonctionne sur la commune: la structure multi-accueil (SMA) placée sous la responsabilité de la Direction Régionale Igesa (DRI) Aquitaine et est autorisée par le Conseil départemental des Landes.

LES CAPACITES D'ACCUEIL DES STRUCTURES COLLECTIVES

EAJE	Structures	Nombre de places
PSU	Ile aux pitchouns	44

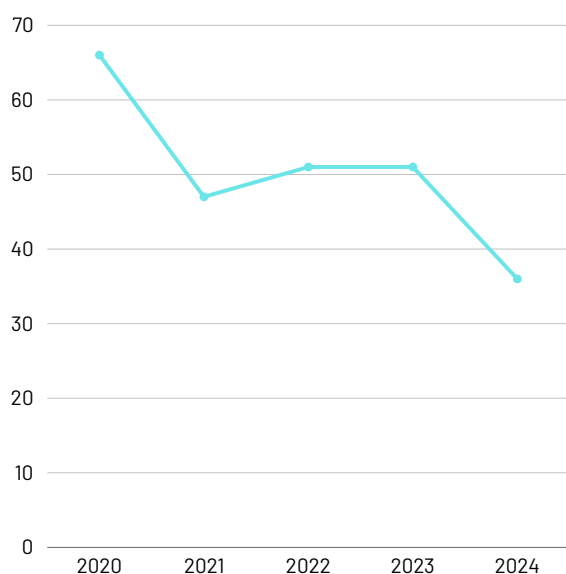
L'ACCUEIL INDIVIDUEL

Le public potentiel des Relais petite enfance est constitué de l'ensemble des familles, tous régimes confondus, avec enfants de moins de 3 ans. Ces familles ont, ou sont susceptibles d'avoir recours à un mode de garde : assistante maternelle, garde à domicile, micro crèche ou structure de garde à domicile Paje.



Le Relais Petite Enfance (RPE) est l'un des trois services proposés au sein de la Maison de la Petite Enfance "L'île aux Pitchouns".

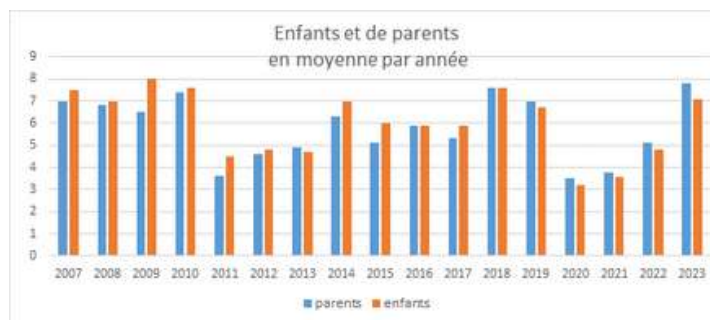
L'EVOLUTION DU NOMBRE D'ASSISTANTES MATERNELLES



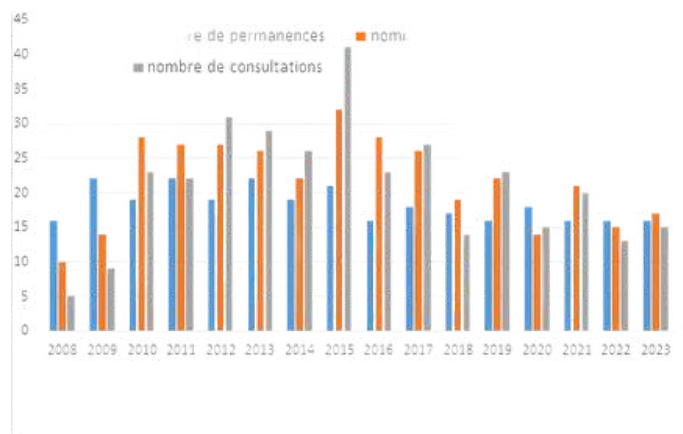
La tendance est à la baisse. D'ici 2024, on remarque une diminution de 15 assistantes maternelles (47 places d'accueil), sur la commune. Les raisons sont les suivantes : 1 arrêt pour des raisons personnelles, 10 partent à la retraite, 3 déménagent à Parentis et 1 est en attente de validation de la mutation de conjoint).

LES CHIFFRES DE L'ESPACE PARENTS

LIEU ACCUEIL ENFANTS PARENTS « LA PARENTHÈSE »



« L'ECOUTE PARENTS » POUR LA PSYCHOLOGUE



LES 6 EVENEMENTS ORGANISES

Les « ateliers parents/enfants » ont rencontrés beaucoup de succès en 2023.

253 parents et 270 enfants ont participé à ces ateliers contre 209 adultes et 219 enfants en 2022 soit une progression très importante (16%).

LES EQUIPEMENTS SPORTIFS

Les équipements sportifs présents sur la commune sont nombreux et diversifiés : un golf, une piscine, un fronton de pala, des skate-parks, des terrains de Beach-Volley... ainsi qu'un ensemble d'équipements « classiques » :

- Le stade « Ducom », qui comprend deux terrains de rugby, une piste d'athlétisme, un dojo, un terrain de basket et une salle de tennis de table,
- Le stade « Triscos », dédié au football bientôt déplacé à proximité du collège « Nelson Mandela ».
- Le gymnase de « Meyrie », principalement dédié à l'usage scolaire et à la pratique du volley-ball.
- Le gymnase de « Ragueys », principalement dédié à l'usage scolaire et à la pratique du hand-ball.
- La salle de l'«Arcanson », pour le basket-ball, le handball, le tennis, le volley-ball et le badminton.
- Les terrains de tennis près de la piscine et à la Plage.
- Le terrain de football et de basket de rue sur Biscarrosse Plage,
- Les boulodromes.

Les habitants et les touristes de Biscarrosse bénéficient en outre du cadre naturel particulier de la commune et des activités de pleine nature qu'il permet. Ainsi, le nautisme s'est développé sur les plages des Lacs : bateau, ski nautique, plongée... La commune dispose de pistes cyclables et de circuits de randonnée.

Un site « Biscaventure » permet de se déplacer dans les arbres, avec 9 parcours et 110 jeux.

Le « Kart Center », un des plus grands ensembles de karting d'Aquitaine, accueillant également un terrain de moto-cross, d'une superficie de 3,5 ha, au lieu-dit « Narp » disposant d'un bâtiment de plus de 1 000 m² et de trois pistes (piste Compétition de 1 300 m, piste Adulte de 800 m, piste Junior de 500 m).

LES CHIFFRES CLÉS DU SPORT A BISCARROSSE

UNE DOTATION D'EQUIPEMENTS SPORTIFS EN DESSOUS DE LA MOYENNE DEPARTEMENTALE ET REGIONALE

- 64 équipements sportifs sont recensés sur la ville de Biscarrosse.
- Taux d'environ 46 équipements pour 10 000 habitants (hors équipements « nature »).
- La dotation globale d'équipements sportifs à l'échelle de la commune est :
 - en dessous des niveaux régional et départemental,
 - au-dessus du niveau national.

Densité d'équipements sportifs pour 10 000 habitants



LES CHIFFRES CLES DU SPORT

UNE OFFRE DE CLUBS MULTIPLE MAIS DES CLUBS DE PETITES TAILLES

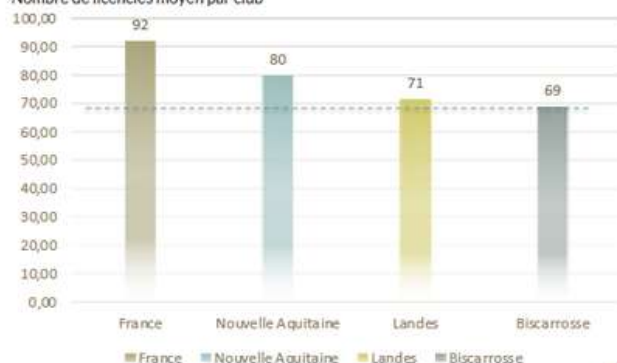
- 60 clubs sportifs en 2019
- 43 clubs pour 10 000 habitants (++)
- Offre multiple de clubs sportifs.
- Faible nombre moyen de licenciés par club.
- Le haut niveau est peu présent sur la commune.
- Les clubs sont globalement organisés sur le modèle traditionnel sportif français : entraînement et compétition,



Taux de clubs pour 10 000 habitants



Nombre de licenciés moyen par club



L'ACTION SOCIALE: L'INTERGÉNÉRATIONNEL

La commune propose un accompagnement social pour les seniors qui favorise les relations sociales et fonctionne comme un centre d'informations et d'animations.

Il offre la possibilité aux personnes d'âgées de se retrouver autour d'un repas et d'activités conviviales. C'est un lieu d'accueil ouvert depuis octobre 2005, régulièrement fréquenté par une vingtaine de personnes.

Ce service de proximité est également sollicité par l'ensemble des structures petite enfance, enfance et jeunesse afin de mettre en place des actions et de tisser des liens intergénérationnels avec les personnes âgées.

C'est bien le « faire et vivre ensemble » qui est ici valorisé dont les bienfaits attendus sont réciproques pour les deux publics. Du côté des jeunes et des enfants, l'inscription dans le temps se concrétise et du côté des personnes âgées, les stimulations sociales et cognitives au contact de l'énergie que dégage un enfant permettent de les dynamiser, mais aussi de rompre l'isolement social et de lutter contre la solitude.

L'organisation des activités intergénérationnelles se fait dans la progressivité, l'adaptation et la durée pour les différents publics.

Des initiatives autour de l'inclusion numérique des personnes âgées sont également mises en place par les jeunes du point relais jeunesse.

L'espace seniors est idéalement situé: à Biscarrosse bourg, à proximité de l'île aux pitchouns, de l'école petit prince et point relais jeunesse.

LES EQUIPEMENTS ET EVENEMENTS CULTURELS

Biscarrosse est dotée de deux musées et 1 salle de cinéma.

L'histoire particulière de la commune, liée à l'aviation, est mise en avant dans le musée de l'hydravion, sur le site « Latécoère », qui se place à la deuxième place des musées landais en termes de fréquentation (derrière l'écomusée de la Grande Lande à Marquèze).

Les visiteurs peuvent ainsi découvrir non seulement le fort passé aéronautique de Biscarrosse, mais aussi l'histoire internationale de l'hydravion depuis les précurseurs jusqu'à l'époque contemporaine.

En matière de diversification touristique, le projet de restructuration du site « Latécoère » autour du patrimoine culturel lié à l'hydravation est incontestablement, sur Biscarrosse bourg, l'opération la plus importante. En tenant compte de l'histoire du site et de ses usages actuels, la programmation a retenu trois orientations majeures :

- Muséographique et touristique.
- Sportive et de loisirs.
- Hébergement et activités.

Le second musée de la commune est celui des Traditions et de l'Histoire, qui permet de découvrir la culture de Biscarrosse, d'en comprendre le paysage et la manière dont l'homme le construit et l'entretenu.

Le bourg s'est également doté d'une nouvelle salle de spectacles, le Centre Culturel « l'Arcanson ». Ce complexe, ouvert depuis juin 2012, peut accueillir de 320 personnes assises à 720 personnes debout. Il a pour objectif d'être un nouveau lieu de rencontre et de promotion des arts et de la culture dans le Nord des Landes. Les pôles urbains de la commune disposent également d'une salle de cinéma : « Le Renoir » à Biscarrosse Bourg (deux salles).

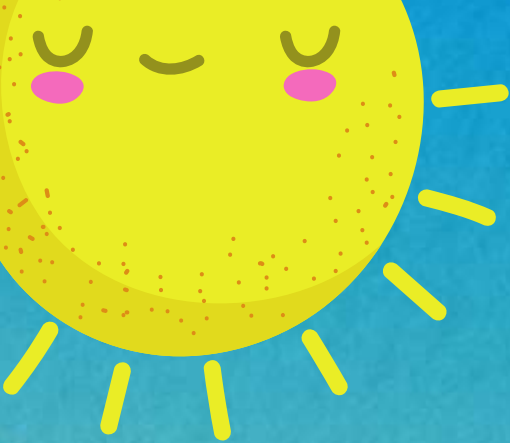
Biscarrosse possède par ailleurs une bibliothèque, avec une collection de plus de 21 500 documents (livres, cédéroms, vidéos et magazines) et un accès Internet.

Des expositions sont organisées toute l'année dans les galeries de la commune ou lors de manifestations: la galerie municipale « Pombal », la galerie « Aliénor », salle de lecture de la bibliothèque qui accueille ponctuellement des expositions, le Festival international de littérature et de peinture organisé chaque année par APPEL (Association des Peintres Poètes et Ecrivains Landais).

Deux évènements culturels sont organisés chaque année :

- Le Festival « Rue des Etoiles », qui se déroule en bordure du Lac Sud, à « Latécoère », avec des artistes et danseurs issus du cirque contemporain. Organisé par l'association l'Odysca
- Les « Océanes de la Radio », qui rend hommage aux professionnels de la radio.

Enfin, la commune dispense un enseignement musical avec l'Ecole de Musique Biscarrossaise (EMB) qui compte près de 200 adhérents, les cours étant dispensés de septembre à juin.



L'EVALUATION

2021 - 2024



EVALUER POUR FAIRE EVOLUER
LE PROCHAIN PEDT...

LE PEDT ACTUEL

Le PEDT 2021 - 2024 est formalisé selon ces 3 orientations:

- Axe 1 - SANTE - BIEN - ETRE
- Axe 2 - VIVRE ENSEMBLE
- Axe 3 - ENVIRONNEMENT

Ces 3 axes sont déclinés de la façon suivante:

- Axe 1: viser à l'épanouissement global de chacun
- Axe 2: renforcer le vivre ensemble par la socialisation et l'engagement citoyen
- Axe 3: développer la sensibilisation environnementale et la valorisation de notre territoire

Ce PEDT-Plan Mercredi concerne les 3-17 ans et leurs familles et cible principalement les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires.

LA METHODOLOGIE

L'évaluation du Projet Éducatif de Territoire constitue un enjeu majeur d'étape de projet. Elle doit être partagée par l'ensemble des acteurs éducatifs et c'est une étape nécessaire pour la cohérence de la politique éducative conduite par la ville.

Elle constitue un outil pour:

- communiquer et partager sur la mise en œuvre du PEdT auprès de l'ensemble des acteurs éducatifs et partenaires du projet,
- mesurer l'avancée de la fiche de route et l'atteinte des objectifs,
- l'efficacité et l'impact des actions.



Cette évaluation doit permettre une analyse critique du projet éducatif en cours et vise à recueillir les avis des parents, des enfants et de jeunes mais aussi des enseignants, des animateurs et des intervenants externes à la ville, pour croiser les points de vue et améliorer la politique éducative de la collectivité. Par le biais de cette large concertation, il s'agit ainsi de déterminer les points forts et les points faibles de la déclinaison opérationnelle du projet et d'identifier les pistes d'améliorations possibles pour le prochain projet à construire.

L'ENQUETE D'EVALUATION

L'évaluation du PEDT implique l'exploration du fonctionnement des services périscolaires/extrascolaires, du contenu des activités et de l'orientation générale du projet. Elle permet de dresser un bilan de l'expérience passée et de procéder à des adaptations si nécessaire.

Le processus s'oriente donc au plus près des usagers par une concertation des parents, des enfants, des jeunes ainsi que des membres du comité de pilotage.

L'enquête d'évaluation a été conduite en quatre phases :

- **1** - La création de collectifs distincts composés d'élus, de techniciens municipaux et de responsables ACM et enseignants
- **2** - Une phase de consultation (documents transmis par les services municipaux) avec la mise en place de questionnaires destinés aux :
 - Parents et enfants,
 - Enseignants et responsables des structures d'accueil,
 - Agents de la Ville.
- **3** - Une phase d'entretiens avec les responsables des services municipaux et ceux de l'Education Nationale et l'organisation d'une rencontre avec les fédérations des parents d'élèves, les élus et les responsables de structures
- **4** - Une phase de consultation avec la mise en place lors du COPIL PEDT



2. L'EVALUATION

Permet,

- aux acteurs locaux impliqués dans la mise en œuvre du Projet Educatif De Territoire de faire un point sur les forces et faiblesses du projet dans le but d'y apporter les évolutions et améliorations,
- aux institutions partenaires (DSDEN, SDJES et la CAF) de faire un état des lieux de la mise en œuvre des PEDT

LES ETAPES



1 Une phase de consultation avec des questionnaires visant le PEDT destinés aux : jeunes, enseignants et responsables des structures d'accueil, agents de la Ville et parents

2



2 La création de collectifs de réflexions d'élus, de techniciens municipaux et de responsables ACM/enseignants

3



3 COPIL: présentation et approfondissement

4



4 Constats et points d'améliorations stratégiques

Un outil de retranscription innovant: l'Exposition

L'EXPOSITION

• LA METHODOLOGIE

• ILLUSTRATIONS DE PROJETS

• LES PISTES D'AMELIORATIONS

• LES ENGAGEMENTS FORTS POLITIQUES

• LE RESULTATS DES ENQUETES

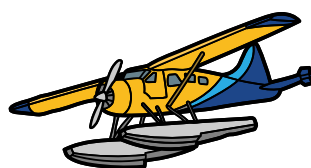
LES OUTILS UTILISES

- Un questionnaire pour les jeunes (annexe 2):
 - Diffusé via les 2 collèges + le point relais jeunesse
 - Durant 3 semaines
 - Via Google form
 - 5 thèmes abordés: le profil des jeunes, la mobilité, les loisirs, l'information, divers projets

- Un questionnaire pour les parents et enfants (annexe 1):
 - Diffusé via le portail familles,
 - Durant 3 semaines,
 - Sur Google form
 - 4 thèmes abordés: le profil des familles, l'accueil périscolaire, l'accueil du mercredi et des vacances, le nouveau rythme (semaine à 4 jours).

- Un questionnaire les enseignants et personnels ACM (annexe 3):
 - Les points évoqués:
 - Les axes opérationnels (illustrations des projets réalisés)
 - Les points positifs/facteurs de réussite
 - Les difficultés
 - Les améliorations proposées

- La création de 2 collectifs d'élus et de techniciens :
 - Les éléments évoqués:
 - Les points de réussite
 - Les difficultés
 - Les améliorations proposées



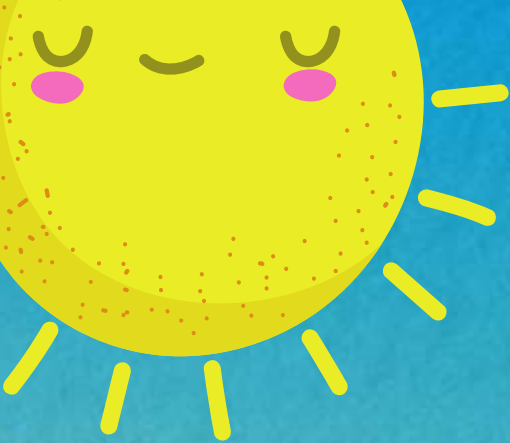
L'EXPOSITION COMME OUTIL DE RETRANSCRIPTION

Afin de traduire les différents éléments d'évaluation ainsi que les temps forts du PEDT actuel, les élus ont souhaité proposer à la communauté éducative, un nouvel outil, attractif et accessible sous la forme d'une exposition.

Lors du comité de pilotage du 5 juin, cet outil a été présenté et a également servi de ressources pour agrémenter les concertations sur l'évaluation et les nouveaux axes du PEDT. L'exposition reprend les éléments suivants :



E	LA METHODOLOGIE DE L'EVALUTION LES ELEMENTS D'APPUI	1
X	LES ENGAGEMENTS FORTS POLITIQUES	2
P	UNE ILLUSTRATION DE PROJETS PAR AXES EDUCATIFS	3
O	LES RESULTATS DES ENQUETES LES PISTES D'AMELIORATIONS	4



LA PETITE ENFANCE

0 - 3 ANS





ACTEURS ET ACTIONS EDUCATIVES

LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE

Etablissement géré par le CCAS regroupant les services pour les parents et les enfants:

- la structure multi-accueil
- l'espace parents
- le relais petite enfance



LA STRUCTURE MULTI ACCUEIL

C'est un lieu de vie proposant un environnement stable et stimulant, des relations chaleureuses et une attention personnalisée à chaque enfant.

On distingue trois secteurs : les bébés, les moyens et les grands. Chaque enfant y évolue à son rythme, dans un lieu adapté. Chaque espace comprend une salle d'activités et de jeux, un coin repas, une salle de sommeil et des sanitaires.

La structure emploie des personnels qualifiés dont les compétences se complètent au service de l'enfant.

Elle accueille des enfants de 3 mois à 3 ans révolus pour de l'accueil occasionnel ou régulier.

L'établissement a pour missions de veiller à la santé, à la sécurité et au bien-être ainsi qu'au développement des enfants qui lui sont confiés. Elle concourt à l'intégration sociale des enfants, notamment des enfants ayant un handicap ou atteints d'une maladie chronique. Elle apporte une aide aux parents afin de concilier vie familiale et vie professionnelle.

La structure est soumise au contrôle du service de Protection Maternelle et Infantile et répond aux normes de sécurité relatives à l'accueil des jeunes enfants.

LES HORAIRES

Du lundi au vendredi de 7 H 30 – 18 H 30:

- En accueil régulier
- En accueil occasionnel.

L'accueil occasionnel est ouvert de 8h à 18h avec un minimum d'une demi-journée.

Pour une meilleure qualité d'accueil et pour permettre à l'enfant de participer pleinement aux activités de l'établissement, l'accueil a lieu :

- de 7h30 à 9h30, le matin,
- de 14h à 15h l'après-midi.

Entre 12h30 et 14h (siestes), les départs et les arrivées sont limitées aux urgences.



LA CAPACITÉ D'ACCUEIL

44 places modulées selon des horaires journaliers:

- 7 H 30 – 9 H 30: 18 enfants
- 9 H 30 – 16 H 30: 44 enfants
- 6 H 30 – 18 H 30: 18 enfants

ACTEURS ET ACTIONS EDUCATIVES

L'ORGANISATION FONCTIONNELLE

La Direction de l'établissement

La structure est sous la responsabilité d'une directrice puéricultrice. Elle est chargée de l'accueil des familles et de l'admission des enfants. Elle est responsable de la bonne marche de l'établissement en collaboration avec le responsable administratif et les partenaires extérieurs.

Elle est responsable de l'encadrement et de la gestion du personnel, de la gestion du matériel en application des réglementations en matière d'hygiène et de sécurité.

Elle élabore le projet pédagogique avec l'équipe et elle est garante du respect du projet d'établissement. Elle veille au respect des droits des enfants et de la place propre aux parents.

Elle est assistée d'une adjointe, éducatrice de jeunes enfants. L'éducatrice de jeunes enfants, par son travail d'observation sur les groupes assure un rôle de prévention, d'accompagnement des familles et un soutien des personnels.

En cas d'absence de la Directrice, l'éducatrice de jeunes enfants assure la continuité de la direction, à défaut une auxiliaire de puériculture assurera cette continuité.

L'encadrement des enfants

L'encadrement des enfants répond aux normes réglementaires. L'organisation du travail garantit la présence d'un professionnel pour cinq enfants qui ne marchent pas et d'un professionnel pour huit enfants qui marchent. Le personnel justifie des qualifications et de la probité éléments nécessaires à l'accueil des jeunes enfants.

1 puéricultrice, directrice

1 éducatrice de jeunes
enfants

5,57 Equivalent Temps Plein
auxiliaire de puériculture

5 agents titulaires du CAP
petite enfance

3 agents d'entretien qualifiés

1 agent au poste de cuisine

1 agent remplaçant CAP
petite enfance

1 médecin pédiatre
intervenant 1/mois

1 psychologue du Centre
Départemental de l'Enfance



ACTEURS ET ACTIONS EDUCATIVES

L'ACCUEIL DES ENFANTS: LA JOURNEE TYPE

La journée à la crèche se déroule selon des rythmes collectifs (repas, activités...) et une grande souplesse permet de s'adapter aux habitudes de chaque enfant. L'équipe respecte les besoins de sommeil et d'alimentation de chacun. Les activités sont proposées mais non imposées. La pédagogie est basée sur l'accueil individualisé, le jeu libre et l'activité autonome.



ACCUEIL DU MATIN

Une journée type à la crèche commence et s'achève toujours par le même rituel : l'échange entre les parents et les professionnels. Il permet d'assurer une continuité entre la maison et la structure.

LES ACTIVITÉS

Différentes types d'activités sont proposées pour accompagner le développement de l'enfant (activités motrices, qui favorisent la créativité, cognitives, sensorielles, langagières...)

L'espace de vie, les jeux et les activités proposés permettent le développement de l'enfant. A chaque âge les professionnel(le)s adaptent les jouets, les jeux et les ateliers.

LE REPAS : UN MOMENT DE PLAISIR

A midi ou au goûter, au menu :

- de la convivialité,
- de l'autonomie
- de l'équilibre alimentaire

LA SIESTE

L'enfant a des besoins et un rythme de sommeil qui lui sont propres. Les professionnels, connaissent les jeunes enfants et veillent à ce qu'ils puissent se reposer lorsqu'ils en ont besoin, même en dehors des horaires habituels de sieste. De la même manière, les réveils sont échelonnés en fonction des besoins et dans le respect du rythme de chaque enfant.

JEU EN ACCÈS LIBRE, EXPÉRIMENTATIONS, REGROUPEMENT...

Musique, comptines, lecture, jeu en libre accès, sorties, ateliers.... Les propositions pédagogiques sont multiples et variées.

ACCUEIL DU SOIR

Les professionnelles effectuent un retour aux parents sur la journée de l'enfant (activités, progrès, repas, la sieste, les soins prodigués...) Les équipes sont à l'écoute des parents.

ACTEURS ET ACTIONS EDUCATIVES

LE LIEN ENTRE FAMILLE ET COLLECTIVITÉ

Ce lien est fait par la période d'adaptation et grâce à la référente. L'adaptation est une période d'accueil progressif de l'enfant à la crèche et de préparation à la séparation. Elle doit permettre de mieux connaître l'enfant, ses habitudes de vie, ses besoins et ses rythmes. La personne référente est une professionnelle qui accueille l'enfant et son parent. Elle accompagne le tout-petit dans sa vie à la crèche. C'est son premier repère dans sa nouvelle vie en collectivité.



LES TARIFS

Ils sont définis selon la grille de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales.

L'application de ces tarifs est votée par le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale.

Le tarif horaire est calculé en référence au barème CNAF, au taux d'effort lié au nombre d'enfants de la famille et aux ressources des parents (voir tableau en annexe) : CDAP, applicatif RSA, avis d'imposition.

Le tarif moyen est appliqué pour les accueils résultant d'un placement de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Le tarif plancher sera facturé en cas d'accueil d'urgence.

Les journées de fermeture de l'établissement planifiées au cours de l'année sont décomptées du forfait annuel.

En cas d'absence pour maladie, il est appliqué un délai de carence de trois jours. A partir du quatrième jour la facturation est suspendue sur présentation d'un certificat médical.

Sont aussi déductibles :

- Les journées d'hospitalisation sur présentation d'un bulletin de situation.
- Les journées d'éviction décidées par le médecin de la structure.
- Les journées de fermetures exceptionnelles de la structure.

L'INSCRIPTION

- Horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30
- Fermeture 15 jours en août et 15 jours à Noël
- Pré-inscription Sur place
- Renseignements au : 05 58 78 18 09
- Pièces à fournir
N° CAF ou avis d'imposition (N-2)
N° Sécurité Sociale
Carnet de santé
Assurance responsabilité civile au nom de l'enfant
Certificat médical pour l'admission en collectivité

ACTEURS ET ACTIONS EDUCATIVES

LE RELAIS PETITE ENFANCE

C'est un service gratuit qui a pour mission de créer des conditions favorables à l'accueil des jeunes enfants au domicile des assistantes maternelles.

HORAIRES:

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h

C'est un lieu:

- D'informations (liste et disponibilités des assistantes maternelles, contrat de travail, aides CAF, statuts des assistantes maternelles...),
- D'animations où les assistantes maternelles peuvent accompagner les enfants pour des jeux ou des activités,
- D'échanges où sont organisées des réunions pour les parents et pour les professionnelles de la petite enfance.

Il s'adresse aux parents et futurs parents en quête d'informations sur les modes de garde et les aides, aux assistantes maternelles pour rompre leur isolement, participer à des ateliers d'éveil, et les accompagner dans leurs pratiques professionnelles.

Le RPE est animé par une éducatrice de jeunes enfants:

- Elle assure des permanences d'informations et reçoit sur rendez-vous les parents et les assistantes maternelles.
- Elle conseille les parents pour le choix d'un mode d'accueil adapté à leurs besoins.
- Elle organise des ateliers d'éveil et de jeux collectifs pour les enfants avec les assistantes maternelles et assure le partage des savoirs professionnels.

EXEMPLES DE DYNAMIQUES DE PROJETS

Création d'un journal avec
les assistantes
maternelles



Des actions
intergénérationnelles avec
l'Espace Seniors

Des projets de
sensibilisations à la
nature



ACTEURS ET ACTIONS EDUCATIVES

L'ESPACE PARENTS

La ville de Biscarrosse et le Centre Communal d'Action Sociale poursuivent leurs actions en faveur des familles d'enfants et d'adolescents à travers l'Espace Parents au sein de la Maison de la Petite Enfance. Cet espace propose différents services : soutien et accompagnement des familles (prévention, soutien à la parentalité).



LE LIEU ACCUEIL ENFANTS PARENTS « LA PARENTHÈSE »

Ouvert, hors vacances scolaires, le lundi de 8h30 à 11h30 et le vendredi de 14h à 17h en accès libre, anonyme et gratuit, sans inscription préalable.

C'est un lieu spécifiquement adapté et aménagé pour les petits jusqu'à leur quatrième anniversaire mais aussi pour ceux qui les accompagnent.

C'est un espace convivial qui permet aux enfants de jouer avec des petits copains de leur âge et aux futurs parents ou parents de partager les joies et les difficultés du quotidien, notamment autour d'un café.

PERMANENCE « ÉCOUTE PARENTS »

L'écoute parents propose une permanence d'écoute individualisée tous les jeudis de 9h30 à 11h30, en alternance avec une assistante sociale et une psychologue. Cet accueil s'adresse aux familles (futurs parents et parents d'enfants de 0-21 ans) Biscarrossaises pour un accompagnement ponctuel, dans le respect des personnes. L'accueil y est anonyme, les parents peuvent aborder les questions rencontrées dans l'éducation et les relations avec leur(s) enfant(s), gratuit et confidentiel, avec ou sans rendez-vous.

LE CAFÉ DES PARENTS

Le café des parents propose des rencontres entre parents Biscarrossais (sans les enfants). Elles ont pour but de favoriser la parole et l'échange autour de thèmes importants dans la vie des parents, concernant les enfants et adolescents de 0 à 21 ans.

Chacun est libre de s'exprimer. Les parents peuvent s'apporter mutuellement des pistes de réflexions et chercher ensemble des solutions, dans un lieu bienveillant autour d'une boisson chaude. Une professionnelle de l'enfance est présente pour accompagner ces échanges.

LES CONFÉRENCES

Pour favoriser la discussion et la réflexion sur les thèmes relatifs à la famille, aux droits sociaux, à l'éducation et aux jeunes enfants, une rencontre-débat est proposée 1 fois par mois. Dans un premier temps, l'intervenant développe le thème abordé, donne des informations et/ou des exemples l'illustrant. Dans une deuxième partie, les personnes qui le désirent peuvent poser des questions ou échanger sur le sujet.

ACTEURS ET ACTIONS EDUCATIVES

L'ESPACE PARENTS

LES JOURNÉES ÉVÈNEMENTIELLES

Des spectacles ou des ateliers à partager entre parents et enfants :

- « L'Art en Éveil »
- « Histoires pour les yeux et les petites oreilles »
- « Redécouvrons ensemble les jeux »
- « Veillée, chants d'hiver »



A LA MAISON PETITE ENFANCE C'EST AUSSI ...

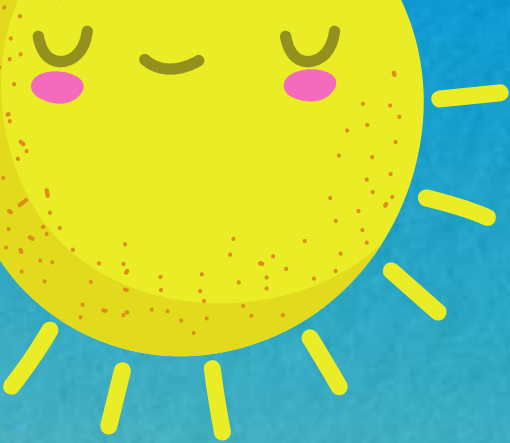
L'accueil à la crèche des enfants demandant une attention particulière et la réussite de la prise en charge est rendue possible par la mobilisation et la qualification de l'équipe pour assurer un service en tenant compte des spécificités de chaque enfant, tout en favorisant son développement selon sa maturité et ses capacités personnelles.

Un espace est dédié pour les familles d'enfants porteurs de handicap. C'est un lieu d'accueil, de conseils et d'accompagnement.

Le relais petite enfance a également pour objectif d'offrir aux familles d'enfants porteurs de handicap un espace pour répondre à leurs besoins, faciliter leurs démarches et promouvoir leurs droits.

La structure possède également une antenne du Centre Médico-Psychologique avec à disposition une salle de psychomotricité, un bureau de consultation et une pataugeoire thérapeutique. C'est un lieu de prévention, de dépistage et de prise en charge précoce d'enfants présentant des difficultés psychologiques, sensorielles, motrices ...

La Maison de la Petite Enfance comprend des locaux ouverts aux partenaires publics et associatifs qui assurent des permanences.



L'ENFANCE

0 - 11 ANS

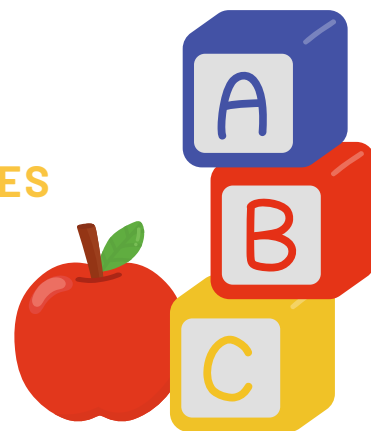


ACTEURS ET ACTIONS EDUCATIVES



LES GROUPES SCOLAIRES

LES 3 ECOLES MATERNELLES



ÉCOLE MATERNELLE PIERRICQ

124, rue Condorcet - 40600 Biscarrosse

Tél : 05 58 78 10 20

Directrice : Nathalie Giuseppone

Responsable périscolaire :

Betty Magne

Responsable entretien - restauration :

Cécile Koffler

ÉCOLE MATERNELLE MEYRIE

123, av. Pierre et Marie Curie - 40600

Biscarrosse

Tél : 05 58 78 11 62

Directrice : Anne-Laure Brisson

Responsable périscolaire :

Alexandre Batailley

Responsables entretien - restauration :

Delphine Vandernoot et Suzanne Pylp

ÉCOLE MATERNELLE DE LA PLAGE

37, rue des Pinsons - 40600

Biscarrosse Plage

Tél : 05 58 78 24 24

Directrice : Karine Gracianne

Accueil matin ou soir : 05 58 07 46 49

Responsable périscolaire :

Laetitia Benoni

Responsable entretien - restauration :

Myriam Magnier



ACTEURS ET ACTIONS EDUCATIVES



LES GROUPES SCOLAIRES



LES 4 ECOLES ELEMENTAIRES

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PIERRICQ

124, rue Condorcet - 40600 Biscarrosse

Tél : 05 58 78 00 99

Directeur : Franck Barbier

Responsable périscolaire :

Betty Magne

Responsable entretien - restauration :

Cécile Koffler

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE MEYRIE

123, av. Pierre et Marie Curie - 40600 Biscarrosse

Tél : 05 58 78 12 39

Accueil matin ou soir : 05 58 83 86 62

Directrice : Valérie Rieu

Responsable périscolaire :

Carole Durand

Responsables entretien - restauration :

Delphine Vandernoot et Suzanne Pylp

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE LA PLAGE

37, rue des Pinsons - 40600

Biscarrosse Plage

Tél : 05 58 78 24 24

Directrice : Karine Gracianne

Accueil matin ou soir : 05 58 07 46 49

Responsable périscolaire :

Laetitia Benoni

Responsable entretien - restauration :

Myriam Magnier

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PETIT PRINCE

382, rue Alphonse Daudet - 40600

Biscarrosse

Tél : 05 58 78 11 99

Directrice : Nathalie Diaz

Accueil matin ou soir : 05 58 82 03 49

Responsable périscolaire :

Rémi Clémenceau

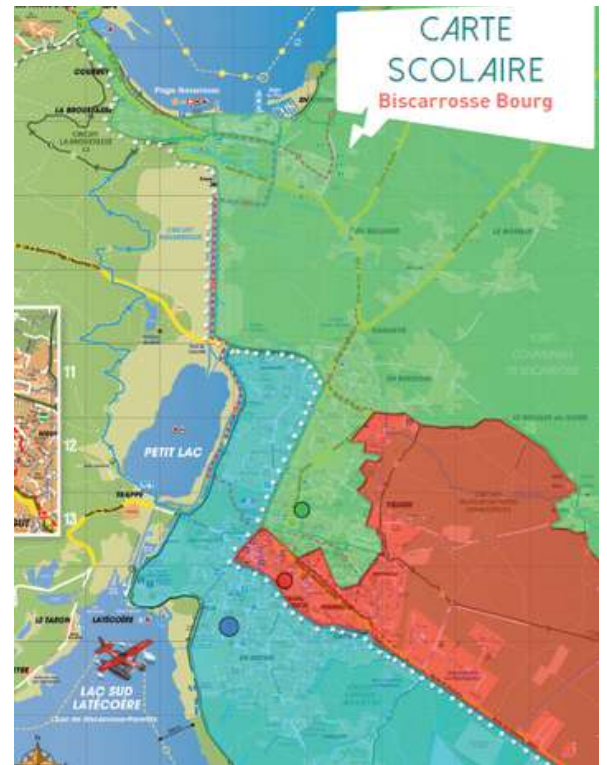
Responsable entretien - restauration

Véronique Delage

ACTEURS ET ACTIONS EDUCATIVES



L'ORGANISATION DE LA JOURNEE SCOLAIRE



7H15/
8H30
Accueil
périscolaire

12H00/
14H00
Repas

8H30/12H00
Temps
scolaire

14h00/16H30
Temps
scolaire

16h30/18H30
Temps
périscolaire

Pour les 2 écoles maternelles de Pierricq et de Meyrie, un décalage de 10 minutes est nécessaire pour permettre aux parents ayant des enfants scolarisés en maternelle et en élémentaire sur des groupes scolaires différents de les amener ou de venir les chercher en temps et en heure pour le début ou la fin des temps scolaires.

ACTEURS ET ACTIONS EDUCATIVES



L'ORGANISATION DE LA JOURNEE SCOLAIRE



Les écoles de la ville de Biscarrosse répondent à une organisation sur une semaine de 4 jours. Les enfants sont accueillis les lundis, mardis, jeudis et vendredis. En complément, trois temps d'accueils périscolaires sont proposés par la collectivité aux familles et bordent le temps scolaire (accueil matin et soir et pause méridienne). Chaque référent périscolaire définit un projet pédagogique qui fixe des objectifs pour chacun des temps d'accueil, les modalités d'organisation, le contenu des activités proposées, la présentation de l'école en lien avec le projet d'établissement. Ce document est présenté lors des conseils d'écoles à l'ensemble des acteurs éducatifs (parents d'élèves, enseignants ...).

Accueil du matin :

Ce temps est proposé aux enfants des écoles maternelles et élémentaires . C'est un accueil échelonné permettant de répondre aux besoins organisationnels des familles. L'objectif est d'accueillir l'enfant dans le respect de son rythme de vie et de ses envies par le biais d'un temps calme pour une transition en douceur entre la maison et l'école. Des activités sont aussi proposées aux enfants de façon libre. Ces derniers sont installés dans des espaces adaptés soumis à la réglementation SDJES.

Pause méridienne:

C'est un temps périscolaire d'une durée de deux heures, encadré par la ville qui doit s'inscrire en cohérence avec le temps scolaire afin de garantir la continuité de la journée de l'enfant.

C'est un moment éducatif à part entière pour l'ensemble des enfants: moment calme, de détente ou de divertissement. Les enfants peuvent choisir entre plusieurs activités suivant un planning d'animations mis en place par les animateurs du périscolaire (jeux collectifs, sportifs, activités manuelles, culturelles...) L'objectif est de privilégier la détente et la découverte d'activités ludiques.

Accueil du soir :

Comme pour le matin, l'enfant est libre de choisir ses activités (lecture, jeux, repos...) de groupes ou individuelles. Elles se déroulent dans la salle d'accueil ou dans la cour.

L'accueil est récréatif. Il est proposé à l'ensemble des enfants et permet à ces derniers de bénéficier d'un temps de goûter ainsi que d'un temps d'activités : lecture, coloriages, jeux de construction ... Il est aussi possible, tous les mardis que les enfants participent à un temps d'aide aux devoirs , encadré depuis de nombreuses années par l'association "la clé des mots". La participation se fait sur la base du volontariat. Tout au long de l'année, les enfants peuvent également participer à de nombreuses activités proposées par des intervenants extérieurs et notamment avec les associations locales.

ACTEURS ET ACTIONS EDUCATIVES

La journée d'un enfant se déroule en alternant temps périscolaire et temps scolaire. Les acteurs présents sur cette durée, sont la commune, l'Education Nationale et les associations locales.

La ville de Biscarrosse a depuis longtemps mis en œuvre des moyens pour accompagner la réussite scolaire, bien au-delà de ce que la loi lui impose pour faire face aux évolutions de la typologie des familles, de leur quotidien et aux spécificités des enfants.

Les différentes réformes, l'évolution des modes de vie des parents et les contraintes budgétaires créent un contexte de travail qu'il est important d'apprécier régulièrement en prenant en compte les attentes et les craintes des différents acteurs éducatifs.

LA RELATION AVEC L'ECOLE

Construit sur des bases solides et complémentaires, le partenariat avec l'Education nationale se décline sous différentes formes:

- La présence des référents périscolaires toute la journée dans les écoles facilite le lien avec les équipes enseignantes dans l'accompagnement de chaque enfant, dans le partage des locaux utilisés ou pour communiquer avec les familles ...,
- L'organisation de rencontres régulières formalisées permettent d'échanger sur les problématiques quotidiennes ou pour le suivi des enfants
- La participation des équipes municipales à chaque conseil d'école permet d'assurer un suivi efficace et cohérent pour chacun,
- Des activités sont mises en place pour favoriser la cohérence éducative entre les parties (organisation de projets périscolaire/scolaire, application de règles communes...).

Cette collaboration se vérifie également au travers des liens entre la direction du service enfance, les élus et l'Inspection de circonscription.

LA RELATION AVEC LES ASSOCIATIONS LOCALES

L'action des associations partenaires de l'École et de la ville permet de faciliter, pour l'enfant, le lien et l'utilisation des richesses de son territoire. L'action éducative engagée facilite la compréhension de l'environnement et l'accompagnement à l'utilisation des ressources de proximité.

Les associations jouent un rôle dans l'apprentissage des enfants, dans la découverte et l'ouverture vers une nouvelle pratique (sportive, artistique, culturelle...), dans l'accompagnement de projets à dimension citoyenne ou pour leur faire découvrir le monde associatif. Les associations biscarrossaises sont très mobilisées pour mettre en place des actions spécifiques ponctuelles ou par cycle, au sein des groupes scolaires.

ACTEURS ET ACTIONS EDUCATIVES

LA RELATION AVEC LES AUTRES SERVICES COMMUNAUX

Le service enfance et les écoles s'appuient sur de multiples partenariats avec d'autres services de la commune pour pouvoir mener à bien leurs missions auprès enfants. Ces partenariats sont divers et se positionnent à différents niveaux du fonctionnement des structures ou établissements d'enseignements. Ils se déroulent par cycle de façon annuelle.

Environnement

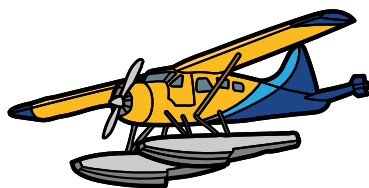
Des actions pour sensibiliser à l'environnement sur le temps scolaires (chantier citoyen: collecte de déchets, 1 arbre/1 enfant à la suite des feux de forêt, ...) Des démarches éco-responsables avec les ACM

Sport

Cycles natatoires de la maternelle au CE2
Cycles voile et surf pour les CM1 et CM2
Passerelle ACM « activités de Glisse » durant les vacances

Sécurité des plages

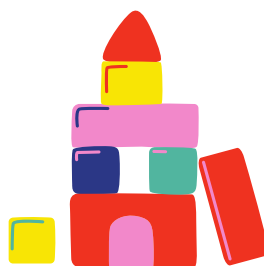
Opération pitchouns sauveteurs pour les CM2...
Opération "vis ta plage"



ACTEURS ET ACTIONS EDUCATIVES

LE PLAN MERCREDI: L'ORGANISATION DE LA JOURNEE

1 ALSH MATERNEL



1 ALSH ELEMENTAIRE

La journée du mercredi est considérée comme un temps périscolaire à part entière. Elle, est intégré au Projet Educatif de Territoire. Chacune des structures ACM proposant cet accueil a inscrit dans son projet pédagogique de veiller au respect des rythmes de vie des enfants et à leurs envies en proposant des activités de loisirs et de découverte diversifiées.

Les enfants peuvent être inscrits sur cette journée selon 4 propositions (le matin / le matin + repas / l'après-midi / la journée complète) avec des tarifs modulés et adaptés aux besoins des familles.

Les 6-12 ans sont accueillis dans l'école élémentaire de Pierricq, les 3 - 5 ans occupent les locaux de l'école maternelle de pierricq.

Pas de transport le mercredi et les petites vacances pour amener les enfants de la plage ou de d'autres écoles au centre de loisirs (ce service fonctionne pour la plage uniquement en juillet et août).

Pendant les vacances scolaires, les plus grands (6-12 ans) sont affectés, par bus, au centre "Le Lacanou" dans le secteur du Taron, au bord du lac Latécoère.

7h15 - 9h00

Accueil
progressif

9h - 12h

Activités à
la carte

12h - 14h

Repas,
activités libres

14h - 17h

Activités à
la carte

17h - 18h30

Départ
échelonné

ACTEURS ET ACTIONS EDUCATIVES

LES ACUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT PERI/EXTRASCOLAIRES

Les accueils de loisirs sans hébergement fonctionnent tous les mercredis de l'année scolaire et durant les vacances scolaires.

Depuis quelques années les demandes augmentent et les structures sont très régulièrement complètes avec des listes d'attente. Le constat est également fait sur l'augmentation de la demande pour l'accueil d'enfants en situation de handicap ou à besoins particuliers.

Les équipes encadrantes de l'accueil de loisirs sont identiques sur les temps péri/extrascolaires et scolaire. Des rotations de personnel sont effectuées sur la période estivale avec une même équipe, le premier mois de fonctionnement en juillet, et une deuxième équipe pour le mois d'août.

Cette particularité permet aux enfants d'être accueillis par des équipes de permanents, ce qui peut-être rassurant pour eux, pour les parents et pour l'équipe d'animation afin d'organiser au mieux, chaque période d'accueil de façon optimale (aménagement des locaux, mutualisation des espaces et du matériel pédagogique, construction des plannings d'animation ...).

L'objectif de chaque projet pédagogique permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Il aide à construire les démarches pédagogiques. Les préoccupations de l'organisateur y sont repérées.

C'est un outil qui donne du sens pour mettre en valeur les capacités de l'enfant à innover, à s'exprimer de façon libre pour favoriser la culture du libre arbitre et pour mettre en valeur ses compétences.

De plus, les projets des structures d'accueil mettent l'accent sur le respect du rythme de l'enfant, en veillant à ce que chacun puisse profiter d'un temps de loisirs, de vacances.

L'organisation est structurée en fonction de l'âge des enfants:

- 3 à 4 ans, 5 à 6 ans sur le centre maternel,
- 7 à 9 ans et 10 à 11 ans sur le centre élémentaire.

Cela permet d'ajuster les activités proposées en fonction du rythme et des capacités des enfants.

Les activités proposées sont élaborées dans un esprit de découverte et de loisirs. Elles sont construites dans un cadre garantissant la sécurité de l'enfant tout en l'accompagnant pour qu'il soit acteur et non consommateur.

Les directeurs veillent à la cohérence entre le projet pédagogique, le projet d'animation et le PEdT.

Les activités proposées sont diverses : sportives, culturelles, artistiques, en lien avec l'environnement, le patrimoine historique et la vie dans la commune tout en faisant participer les groupes d'enfants aux événements organisés par la ville. Les animations sont faites dans la concertation et tiennent compte des besoins ou des demandes formulées par les parents, les enfants et les professionnels.

Les enfants ont le choix des activités tout en étant force de proposition pour l'organisation des différents temps de vie.

ACTEURS ET ACTIONS EDUCATIVES

LE PERSONNEL COMMUNAL A L'ANNEE

1 responsable
service enfance

37 animateurs
BAFA, BPJEPS, CAF petite
enfance

20 agents de restauration

19 ATSEM

4 directeurs
accueils périscolaires
dont 4 directeurs alsh

4 agents
équipe inclusion
dont 1 responsable



Les animateurs ont pour mission la gestion de la vie quotidienne des enfants. Ils ont ainsi sous leur responsabilité, un groupe de mineurs dont l'effectif dépend de la tranche d'âges accueillie et des activités proposées.

L'équipe d'animation propose et adapte les animations en lien avec le projet pédagogique. Elle prépare, met en œuvre et réalise des animations en se donnant les moyens nécessaires à la réalisation des projets concertés. Elle aménage des espaces en fonction des animations et/ou des besoins des enfants dans le respect des règles de sécurité.

Pour compléter les effectifs, du personnel saisonnier est embauché sur les périodes de vacances.

Le personnel dédié à l'inclusion apporte un soutien aux équipes encadrantes en proposant un accompagnement spécifique aux enfants à besoins particuliers lors des temps périscolaires et lors des temps extrascolaires. Cette équipe est composée de personnel diplômé (moniteur éducateur, BAFA, aide médico psychologique, CAP petite enfance....)

ACTEURS ET ACTIONS EDUCATIVES

LA TARIFICATION

La nouvelle tarification, c'est :

- Un rééquilibrage des tarifs pour continuer de financer des services publics de qualité
- Une tarification sociale en fonction des revenus du foyer et des enfants à charge

Les tarifs applicables sont calculés, selon le modèle de la CAF. Jusqu'à présent, il existait un seul et même tarif forfait pour les familles, quelles que soient leurs conditions de revenus. Il y a désormais **autant de tarifs que de situations familiales**, selon votre taux de subvention personnalisé qui sera appliqué au tarif de référence.

Les tarifs appliqués dès la rentrée 2018

Prestation à l'unité	Tarif 2017-2018	À partir de la rentrée 2018-2019		Tarif de référence	Coût réel du service /enfant
		Tarif min. Biscarrossais	Tarif max. Biscarrossais		
 Pause méridienne (avec repas)	3,54 €	2,25 €	4,50 €	5,00 €	9,23 €
 Pause méridienne (PAI*)	1,20 €	0,85 €	1,70 €	1,89 €	7,21 €
 Accueil périscolaire (matin)	1,20 €	0,85 €	1,70 €	1,89 €	7,21 €
 Accueil périscolaire (TAP** et/ou soir)	1,20 €	0,85 €	1,70 €	1,89 €	7,21 €
 ALSH Mercredi (avec repas)	6,92 €	4,80 €	9,60 €	10,67 €	26,43 €
 ALSH Vacances (avec repas)	10,80 €	7,35 €	14,70 €	16,34 €	45,49 €

*Projet d'accueil individualisé **Temps d'activités périscolaires

LES MODALITES D'INSCRIPTION

Les nouvelles modalités d'inscription aux services

Votre enfant va fréquenter nos services :

Pendant le temps scolaire (Périscolaire)

Accueils Périscolaires matin et soir (APS), Restauration, Temps d'Activités Périscolaires (TAP) et Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH Mercredi).

RÉSERVATIONS ANNUELLES (sur le dossier unique de renseignements) suivant vos besoins avec la possibilité d'effectuer des modifications ponctuelles avant le JEUDI pour la semaine suivante.

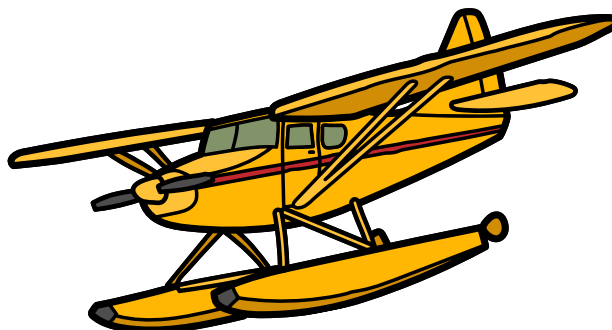
Pendant les vacances (Extra-scolaire)

Accueils de Loisirs Sans Hébergement (Petites et grandes vacances).

RÉSERVATIONS suivant vos besoins avec la possibilité d'effectuer des modifications ponctuelles avant le JEUDI pour la semaine suivante.

Un dossier unique de renseignements

Vous devrez : vérifier, compléter ou renseigner le **dossier unique de renseignements** qui vous sera transmis avant la fin de l'année scolaire (pour les enfants déjà scolarisés) ou lors de l'inscription au **service Sport Jeunesse Enfance et Éducation** pour les nouveaux arrivants et les enfants entrant en petite section ou en CP.





LA JEUNESSE

12- 29 ANS

ACTEURS ET ACTIONS EDUCATIVES

La politique jeunesse proposée par la ville regroupe l'ensemble des actions concourant à l'accompagnement des parcours des jeunes vers l'autonomie, notamment par l'éducation, l'insertion sociale et professionnelle, la santé, la sécurité, les loisirs, la mobilité, l'engagement...

Favoriser cette autonomie implique pour le point relais jeunesse d'agir sur tous les leviers permettant aux jeunes d'être acteurs de leur parcours, de subvenir à leurs besoins et de se réaliser en tant qu'individus.

La perspective des élus est bien de favoriser leur indépendance et leur capacité à prendre individuellement et collectivement les décisions qui les concernent.

Les jeunes de 11 à 29 ans sont accueillis au Point Relais Jeunesse (PRJ) qui leur met à disposition 3 services de proximité:

L'ESPACE JEUNES (ACM) : 11 - 17 ANS

C'est un lieu de socialisation, d'autonomie, d'accompagnement de projets, de loisirs spécifiques, de prévention et de découvertes.

Les actions s'inscrivent dans des démarches collectives menées avec les jeunes et non dans un planning d'activités « consommables ».

Le mode d'accueil proposé aux jeunes est adapté à leurs besoins soit sous forme d'accueil libre, soit dans le cadre de projets ou modulé en fonction d'un planning d'animations. Les jeunes viennent au PRJ pour se rencontrer et se retrouver.

La structure peut accueillir jusqu'à 72 jeunes.

LE FONCTIONNEMENT

Pour participer aux activités, même de manière ponctuelle, les jeunes doivent remplir leur dossier d'inscription et avoir réglé leur adhésion. L'inscription est possible à la journée ou à la demi-journée, ou « à la carte ». À chaque arrivée et départ, le jeune émarge sur une feuille en indiquant son identité, l'heure d'arrivée, de départ.

En fonction des diverses autorisations mentionnées sur le dossier d'inscription, certains jeunes peuvent partir seuls à 12h00 et à 17h00.

D'autres ont la possibilité de s'en aller quand ils le désirent à condition d'émarger et de signaler leur départ.

Une attention est donnée aux différentes tranches d'âges. Les animateurs ont conscience que les besoins des plus jeunes et des plus grands ne sont pas les mêmes. La dynamique de fonctionnement est donc de proposer des espaces différenciés aux jeunes. De façon occasionnelle des ouvertures spécifiques sont proposées en fonction des tranches d'âges notamment sur les séjours.



ACTEURS ET ACTIONS EDUCATIVES

Les horaires du mercredi:
13h30 - 18h00

Les vacances:
Du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00

Les horaires des sorties:

Sortie à la journée : 09h00 / 18h00 ou plus

Soirée au PRJ : 18h00/22h00

Sortie en soirée (spectacles, rencontres sportives...)

Séjours (plusieurs jours)

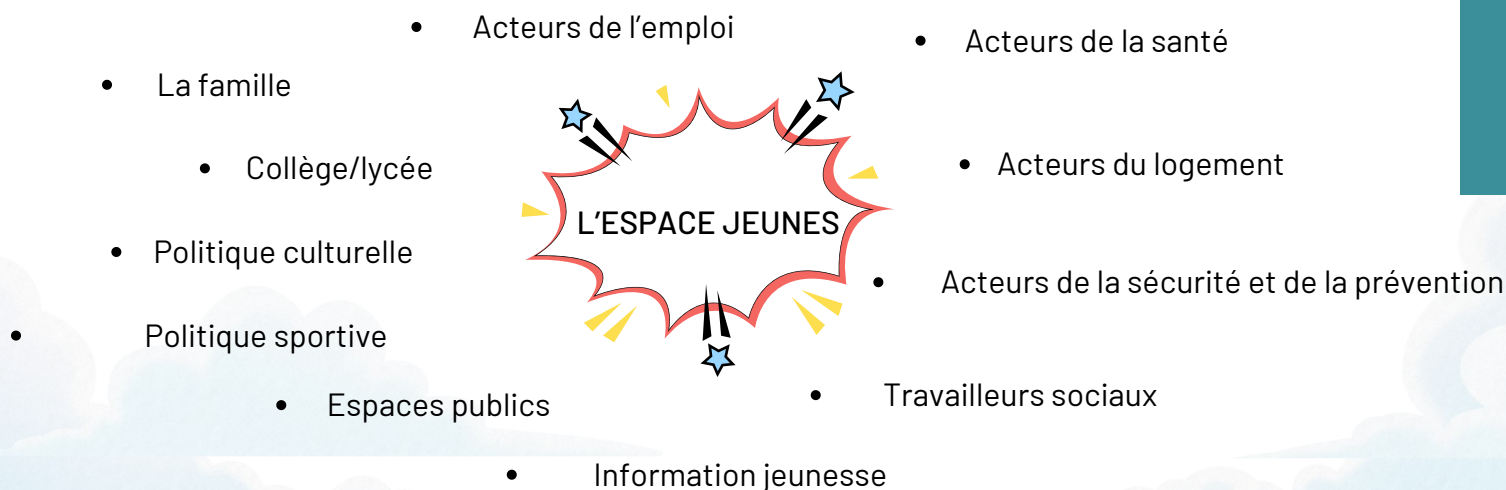
LES DIFFRENTS TYPES D'ACCUEILS

- Les accueils libres : jeux de société, babyfoot, confections diverses en fonction des projets en cours, échanges, discussions... Les jeunes sont libres de venir quand ils le souhaitent (simple passage ou présence plus longue). L'objectif de ces temps d'accueils libres est de permettre aux jeunes de se retrouver dans un lieu qui leur est dédié sans contraintes d'activités ou de projets.
- Les activités: avec un programme établi par période de mercredis ou de vacances (inscriptions via le padlet).
- Les soirées (vendredi soir). Pendant la période scolaire, des soirées thématiques peuvent être proposées (à l'initiative des jeunes et/ou de l'équipe d'animation) : sorties, soirées à l'Espace Jeunes... Le temps du repas est inclus afin de favoriser les échanges et la convivialité.
- Un samedi par mois pour des projets spécifiques et/ou demandes des jeunes.
- Les séjours : au ski et 3 sont organisés durant la période estivale.

L'ENCADREMENT

Dans le respect de la réglementation et pour répondre aux besoins de l'animation, l'équipe est composée de personnel qualifié, renforcée par des intervenants professionnels spécialisés dans le cadre des pratiques spécifiques ou par du personnel saisonnier sur les périodes de vacances. Le taux d'encadrement est conforme à la réglementation en rigueur : 1 animateur pour 12 jeunes.

L'ENVIRONNEMENT



ACTEURS ET ACTIONS EDUCATIVES

LE POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ) : 11 ANS – 29 ANS

C'est un lieu ressource pour les jeunes, d'accueil et d'information dans tous les domaines qui les concernent (construire son parcours, travailler, se loger, se déplacer, prendre soin de soi, s'engager, se distraire, accéder ses droits, voyager, apprendre à s'informer, entreprendre)

Le PIJ a 3 missions principales :

- La documentation : utilisation d'outils nationaux et régionaux
- L'accueil et l'information : aménagement de l'espace, accueil physique et téléphonique, conduite d'entretien personnalisé, accueil de groupes...
- L'animation : mise en place d'ateliers d'information, de forums, d'animations thématiques, de manifestations, consultation et participation des jeunes.

LE LABEL 2023 - 2028

Les nouveaux axes pour cette seconde labellisation vont tendre à répondre au mieux aux besoins des jeunes. Ils ont été construits sur la base du dernier bilan de labellisation et des enquêtes menées auprès des jeunes.

Les 3 axes:

- La nouvelle restructuration du Service Jeunesse
 - Se réapproprier les nouveaux locaux
 - Améliorer la visibilité de l'Info Jeunes
 - Etendre les actions dans et hors les murs
- Informer et accompagner les jeunes dans leurs parcours professionnels et personnels
 - Favoriser l'engagement des jeunes
 - Accompagner leur projet professionnel et personnel
 - Faciliter l'accès à l'information
- Développer et accompagner les pratiques numériques
 - Développer des actions de médiation et d'éducation aux médias
 - Prévenir des dérives et des dangers
 - Accompagner l'utilisation du numérique

LES HORAIRES

- Lundi - Mardi - Jeudi : 9h - 12h // 14h - 17h
- Mercredi : 9h - 12h // 13h30 - 18h
- Vendredi : 9h - 12h // 14h - 16h

ACTEURS ET ACTIONS EDUCATIVES

LES PARTENAIRES

- Les 2 collèges de Biscarrosse
- Espace Parents (CCAS Biscarrosse)
- Services Municipaux (stage citoyen permis + Mission Citoyenne du SNU + FES + écoles élémentaires)
- CRIJ
- SDJES
- La Mission Locale
- AEJ
- Nomad'
- Pôle Emploi
- Associations locales
- Préfecture des Landes
- Médiathèque
- Cinéma
- CAF des Landes
- Conseil Départemental des Landes
- Conseil Régional Nouvelle Aquitaine
- Structure IJ des Landes

LES DISPOSITIFS D'ENGAGEMENT

- Junior Association : l'équipe accompagne un groupe de jeunes dans la mise en place et la réalisation d'un projet
- Legs Campillo : bourses permis B, permis AM, BAFA, BNSSA, projets jeunes et récompense de la mention Très Bien au baccalauréat
- Opérateur So Mobilité
- Promotion du pack XL Landes (bourses au permis, aux transports, bourses au BAFA et BNSSA, chèque sport, Landes Imaginations, ...)

LE POLE MÉDIATION-ANIMATION: 10 ANS – 25 ANS

C'est une action éducative engagée auprès des jeunes qui comprend :

- De la prévention (connaître les dérives et les prévenir: alcool, drogue, harcèlement...)
- De l'animation (atelier de développement estime de soi)
- Des témoignages : rendre compte des évolutions des comportements
- De la communication : établir des liens avec les différents partenaires institutionnels et locaux
- La coordination de la cellule sur les violences familiales.

Les animateurs du PRJ planifient également des actions dites « hors les murs », en collaboration avec les partenaires locaux. Ces temps ont pour objectifs d'aller rencontrer les jeunes qui ne fréquentent pas ou peu les structures d'accueil en allant directement sur leurs lieux de vie : espace public, lieux de regroupement, lieux de proximité... Les animateurs ciblent au plus près les préoccupations des jeunes et les orientent vers les personnes ou structures qui pourront répondre à leurs questions : relation avec la famille, la santé, la scolarité, l'insertion professionnelle et la formation...

ACTEURS ET ACTIONS EDUCATIVES

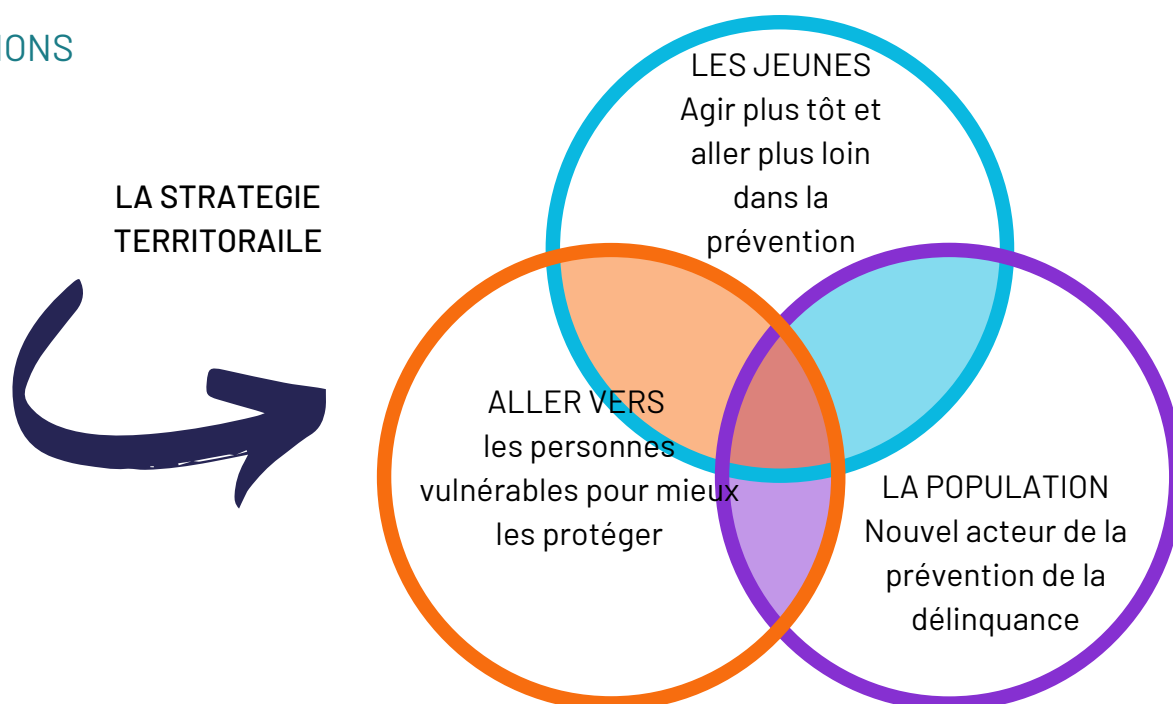
LE CONSEIL LOCAL DE SECURITE ET DE LA PREVENTION DE LA DELINQUANCE

CLSPD

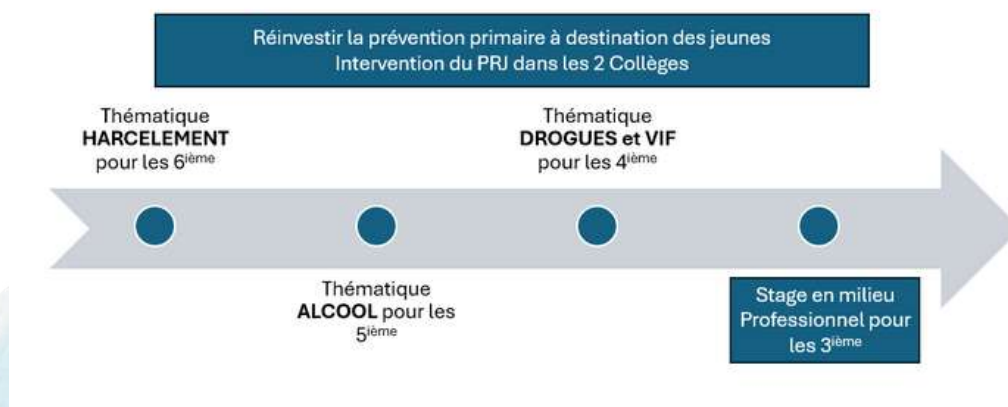
Conseil Local de Sécurité et de
Prévention de la Délinquance

Le point relais jeunesse coordonne également les actions du CLSPD. Présidé par le maire, le CLSPD est le cadre de concertation sur les priorités de lutte contre l'insécurité et la prévention de la délinquance dans les communes.

LES ACTIONS



AXE 1 : Les jeunes / Agir plutôt et aller plus loin dans la prévention



ACTEURS ET ACTIONS EDUCATIVES

AXE 2 : Aller vers les personnes vulnérables pour mieux les protéger

Face à la gravité et la multiplicité des Violences Intra-Familiales, la ville de Biscarrosse a souhaité s'inscrire dans un plan d'actions coordonnées visant à l'amélioration du parcours de sorties de VIF

- Engagement des principaux acteurs dans le repérage et l'orientation
- Accompagnement vers le dépôt de plaintes
- Prise en charge des VIF

Axe 3 : la population, nouvel acteur de la prévention de la délinquance

Conforter la médiation sociale

Poursuivre le déploiement de la vidéoprotection

Diversifier les partenariats

Articuler les partenariats de la politique de sécurité du quotidien

Travail en réseau
CLS / CLSPD

LE PERSONNEL A L'ANNEE DU POINT RELAIS JEUNESSE

1 Responsable jeunesse:

- médiation, prévention
- Directions espace jeunes
- Informateur jeunesse



1 Responsable point information jeunesse:

- informatrice jeunesse
- animatrice jeunesse
- Direction espace jeunes l'été

ACTEURS ET ACTIONS EDUCATIVES

LES TARIFS

SEJOUR A BISCARROSSE



Quotient Familiale	Prix de revient	Tarifs Séjour Ville de Biscarrosse (Montant de Base/jour)	CAF à la journée (Carte d'identité vacances:CIV)	Tarifs Famille après déduction CIV
0 à 449	17,00 €	15,00 €	14,00 €	1,00 €
449,01 à 794	17,00 €	15,00 €	12,00 €	3,00 €
794,01 à 1 000	17,00 €	16,00 €	10,00 €	6,00 €
> 1 000,01	17,00 €	17,00 €	0,00 €	17,00 €

SEJOUR SKI



Quotient Familiale	Prix de revient	Tarif de base / prix journée	CAF à la journée (Carte d'identité vacances CIV)	Reste à charge à payer après déduction CAF	Aide Conseil Départemental	Prix familles / journée
0 à 357	66,00 €	60,00 €	14,00 €	46,00 €	37,00 €	9,00 € (15%)
357,01 à 449	66,00 €	61,00 €	14,00 €	47,00 €	34,80 €	12,20 € (20%)
449,01 à 621	66,00 €	62,00 €	12,00 €	50,00 €	30,60 €	18,60 € (30%)
621,01 à 794	66,00 €	63,00 €	12,00 €	51,00 €	24,54 €	26,46 € (42%)
794,01 à 820	66,00 €	64,00 €	10,00 €	54,00 €	18,80 €	35,20 € (55%)
820,01 à 1 000	66,00 €	65,00 €	10,00 €	55,00 €	9,50 €	45,50 € (70%)
+ 1 000,01	66,00 €	66,00 €	0,00 €	60,00 €	0,00 €	66,00 €

SEJOUR PRINTEMPS ETE

Quotient Familiale	Prix de revient	Aides de la Ville de Biscarrosse	Aides CAF à la journée CIV (Carte d'identité vacances)	Reste à charge à payer par la famille pour 1 journée (Après déduction CIV)	Aides Conseil Départemental (Montant minimum 5 €)	Tarif familles/journée
0 à 357	36,00 €	30,00 €	14,00 €	16,00 €	11,50 €	4,50 € (15%)
357,01 à 449	36,00 €	31,00 €	14,00 €	17,00 €	10,80 €	6,20 € (20%)
449,01 à 621	36,00 €	32,00 €	12,00 €	20,00 €	10,40 €	9,60 € (30%)
621,01 à 794	36,00 €	33,00 €	12,00 €	21,00 €	7,14 €	13,86 € (42%)
794,01 à 820	36,00 €	34,00 €	10,00 €	24,00 €	5,30 €	18,70 € (55%)
820,01 à 1 000	36,00 €	35,00 €	10,00 €	25,00 €	0,00 €	24,50 € (70%)
> + 1 000,01	36,00 €	36,00 €	0,00 €	36,00 €	0,00 €	36,00 € (100%)

ACTEURS ET ACTIONS EDUCATIVES

LES TARIFS

SORTIE
INFERIEURE OU
EGALE A 8 €



SORTIE
INFERIEURE OU
EGALE A 4 €

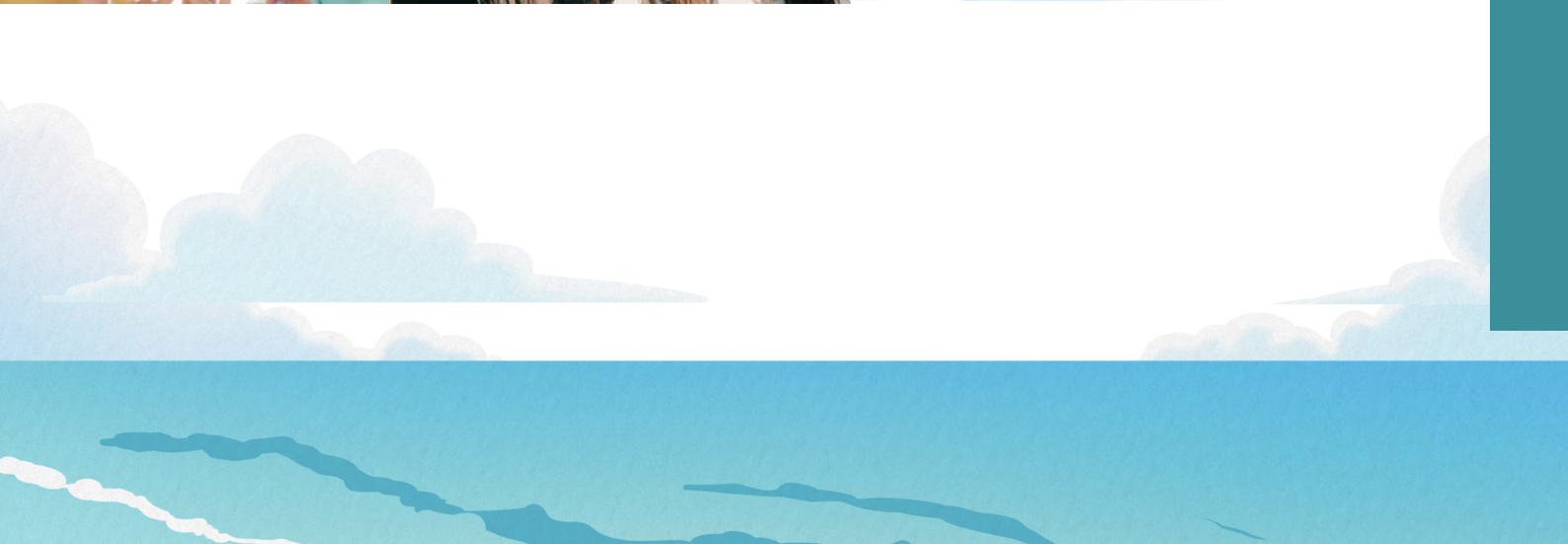


SORTIE
INFERIEURE OU
EGALE A 15 €

Quotient familial	Tarif de base	Aide à la journée CAF	Prix des familles après déduction CAF
0 à 449	5,50 €	4,00 €	1,50 €
449,01 à 794	6,00 €	3,00 €	3,00 €
794,01 à 1 000	6,00 €	1,50 €	4,50 €
> 1 000,01	8,00 €	0,00 €	8,00 €

Quotient familial	Tarif de base	Aide à la journée CAF	Prix des familles après déduction CAF
0 à 449	4,00 €	4,00 €	0,50 € (reste à charge obligatoire)
449,01 à 794	4,00 €	3,00 €	1,00 €
794,01 à 1 000	4,00 €	1,50 €	2,50 €
> 1 000,01	4,00 €	0,00	4,00 €

Quotient familial	Tarif de base	Aide à la journée CAF	Prix des familles après déduction CAF
0 à 449	11,00 €	8,00 €	3,00 €
449,01 à 794	12,00 €	6,00 €	6,00 €
794,01 à 1 000	12,00 €	3,00 €	9,00 €
> 1 000,01	15,00 €	0,00 €	15,00 €



LE NOUVEAU PEDT



LA STRATEGIE

LA MÉTHODOLOGIE: UNE CONSTRUCTION PARTAGÉE

Le cadre éducatif du PEDT 2024 – 2027 a été déterminé en concertation avec les élus municipaux, les représentants locaux de l'Education Nationale, les membres du comité de pilotage réunissant les représentants de la communauté éducative territoriale et sur la base des constats effectués lors de l'étape d'évaluation (questionnaires parents, enfants et jeunes).

Les 3 orientations politiques de la collectivité restent à l'identique du précédent PEDT et les axes stratégiques ont été partagés et travaillés lors du dernier comité de pilotage avec l'ensemble des acteurs de la ville.

Le PEDT prend également appui sur les dispositifs contractuels existants pour assurer une cohérence d'objectifs :

- La convention territoriale globale,
- Le plan mercredi,
- Le contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS),
- Le Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD),
- Le Contrat Local de Santé (CLS),
- La charte handicap de la ville,
- Les labels et/ou programme de l'Education nationale travaillé en collaboration avec les services de la ville:
 - E3D: École ou Établissement en Démarche globale de Développement Durable
 - pHARe: plan global de prévention et de traitement des situations de harcèlement dans les écoles, collèges et lycées.

LE PERIMETRE D'INTERVENTIONS

Le champ d'actions est élargi afin d'intégrer l'ensemble de la politique éducative portée par la ville sur tous les champs thématiques touchant les enfants dès la crèche jusqu'aux jeunes adultes dans toutes les étapes de leur vie.

Le projet éducatif évolue donc pour dépasser le cadre du périscolaire et de l'extrascolaire et sa construction est l'occasion de créer une réflexion globale sur comment bien grandir à Biscarrosse.

Le PEDT s'inscrit ainsi dans le maillage des autres politiques publiques et des différents dispositifs gravitant sur le territoire et tient compte des grands enjeux portés nationalement par l'Education nationale et la caisse d'allocations familiales, tout en s'appuyant sur les éléments de diagnostic issus de démarches ou contractualisations locales .

LA STRATEGIE

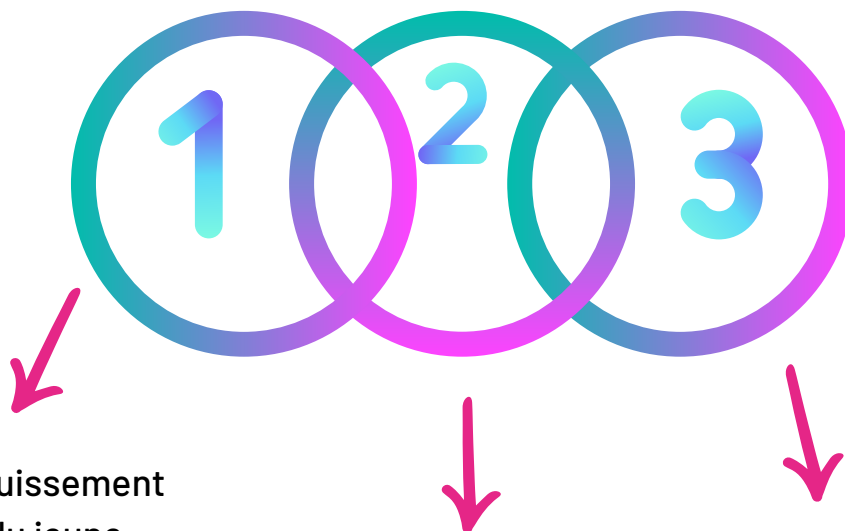
LES FONDATIONS DU PEDT

Lors de la phase d'évaluation et lors du comité de pilotage du 5 juin , les partenaires éducatifs réunis ont travaillé sur les 3 valeurs portées par la ville:

- La santé - le bien être
- le vivre ensemble
- l'environnement.

Ces notions sont déjà présentes dans les précédentes versions du PEDT et la volonté est de les renforcer pour poursuivre les réussites déjà engagées et afin de proposer des pistes ou projets d'innovation dans l'intérêt du développement local.

Ces trois grandes orientations, ont été déclinées en 3 axes stratégiques:



Favoriser l'épanouissement
de l'enfant et du jeune

Promouvoir le vivre ensemble
et la coéducation

Prendre en compte l'univers social,
culturel et environnemental
de l'enfant et du jeune



LA STRATEGIE

LES THEMES FORTS DU PEDT

LA COEDUCATION

La coéducation renvoie à « la volonté de placer les parents et citoyens dans une position active, participative », sous-tendant « l'idée d'une participation égale, ou du moins sans relation de hiérarchie, des parents et des professionnels à l'éducation d'un enfant, et ce, depuis des places différenciées »

Le sens et l'intérêt de la coéducation ont amené les professionnels à mettre en œuvre des actions concrètes pour intégrer les parents dans la vie de structures d'accueils.

Chaque service petite enfance, enfance, jeunesse s'accorde à penser que la place des parents est un vecteur essentiel pour l'épanouissement de leur enfant et la construction de son parcours de vie. Travailler ensemble, développer un dialogue renforce le rôle éducatif de chacun.

La ville et l'éducation nationale impulse des propositions ou sollicitations dans ce sens :

- la pause-goûter dans les ACM,
- les repas avec les jeunes et les parents dans le cadre d'un projet au PRJ,
- des ateliers ouverts aux enfants et leurs parents sur les structures petite enfance, pour les écoles avec les démarches relatives à l'information des parents ...

Les équipes éducatives sont en recherche pour développer des occasions d'intégrer au mieux dans les moyens de chacun, les parents à la vie "institutionnelle" de leur enfant.

LE RENFORCEMENT DU DIALOGUE AVEC LA COMMUNAUTE EDUCATIVE

Les acteurs éducatifs de la ville sont engagés dans le PEDT depuis plusieurs années. La volonté aujourd'hui est de renforcer ce travail collaboratif par la mise en place d'une action nouvelle et de proximité.

Pour cela, les élus souhaitent mettre en place un forum PEDT, chaque année sur le dernier trimestre.

Cette démarche favorisera l'interconnaissance des acteurs et permettra d'engager des réflexions sur les actions à prioriser, sur le montage de projets communs, de faire un bilan de l'année écoulée, de projeter l'année N+1...

Il pourra également être question de mettre en place des temps de ressources sur des thématiques plus sensiblesLe contenu pourra évoluer en fonction des attentes de chacun.

Tous les acteurs locaux de la communauté éducative y seront conviés.

LES THEMES FORTS DU PEDT

L'INCLUSION DE TOUS

La ville est signataire de la charte « Ville Handicap » et la volonté et d'aller au-delà des obligations réglementaires et d'apporter des réponses aux attentes et problématiques rencontrées par les personnes en situation de handicap à l'échelle de Biscarrosse. Les objectifs et actions qui y sont présentés, sont le fruit d'un important travail d'échanges avec les associations localement engagées sur ces questions de handicap.



Cette démarche avec pour objectif d'améliorer le quotidien de tous les habitants et de favoriser le « mieux vivre ensemble ».

Pour le volet enfance - éducation - jeunesse, la ville souhaite dans sa prospective, développer les actions existantes sur la réflexion engagée autour de « l'enfant porteur de handicap ou à besoins particuliers » en lui garantissant un accueil accessible dès la crèche et tout au long de sa scolarité.

Les actions ciblées:

- Informer les familles sur les dispositifs d'accueils communs à tous les établissements et favoriser l'intégration scolaire,
- Former le personnel à la prise en charge d'enfants en situation de handicap et aux différents types de handicap.
- Poursuivre l'accueil d'enfants à besoins particuliers avec des professionnels dédiés à cette mission (équipe inclusion)
- Mettre en place une semaine de sensibilisation "au handicap" dans les écoles maternelles et élémentaires et dans les accueils de loisirs en lien avec les associations œuvrant dans le domaine du handicap et le Conseil municipal des jeunes.
- Mener une réflexion sur l'accueil des enfants à besoins particuliers en séjours de vacances, avec les partenaires locaux.

L'ACCES AUX LOISIRS, AU SPORT ET A LA CULTURE

L'accès aux loisirs, au sport et à la culture est un droit pour tous les enfants inscrit dans la Convention internationale des droits de l'enfant. Ces activités sont essentielles à leur développement et à leur santé physique et mentale.

Cet axe marque un engagement des élus pour proposer une diversité d'activités aux enfants et aux jeunes qui satisferont les intérêts et les besoins de tous.

L'objectif est de favoriser la création d'opportunités créatives, culturelles, sportives, de découvertes, accessibles à tous au cœur des groupes scolaires, des ACM et de la structure multi-accueils.

LES THEMES FORTS DU PEDT

LA MISE EN PLACE DE PASSERELLES

Dans un souci de cohérence et de réussite éducative, la ville souhaite renforcer la mise en place de temps passerelles sur tous les champs thématiques concernés par le PEDT pour accompagner les enfants de la petite enfance au collège.

Le but est de faciliter les transitions entre les structures et également avec l'école pour favoriser l'adaptation et les apprentissages des enfants.

Les passerelles qui s'organisent: crèche/école maternelle, crèche/accueil de loisirs, accueil de loisirs/point relais jeunesse.

L'ACCÈS À LA PRATIQUE SPORTIVE

La ville souhaite poursuivre ses actions menées dans le cadre de la pratique du sport sur tous les temps de vie de l'enfant et du jeune en créant et en restructurant les équipements sportifs mais aussi en développant des actions mobilisant les compétences des ETAPS municipaux au service des écoles et des APS/ACM.

- Dans le cadre scolaire:
 - Les cycles encadrés par un éducateur sportif municipal: savoir nager, initiation au surf, à la voile
 - Savoir rouler (cycle vélo)
- Dans le cadre péri-extrascolaire:
 - Proposer une offre de loisirs sportif avec une large diversité de sports en se tournant sur les ressources locales et en privilégiant les activités de pleine nature.

L'ACCESSIBILITÉ DU PEDT

Toujours dans un souci de lisibilité des actions portées par la ville et des enjeux liés à l'éducation, il a été évoqué lors du comité de pilotage de travailler sur une nouvelle communication autour du PEDT à destination des familles, des acteurs locaux et des jeunes.

LA CITOYENNETÉ

La ville se mobilise pour permettre aux enfants et aux jeunes de découvrir et de vivre des actions de citoyenneté. Ainsi elle participe à la transmission de savoirs être et de savoirs faire qui contribuent à l'éducation citoyenne de chacun et à créer du lien social entre les publics.

De nombreuses animations sont élaborées dans ce sens:

- les ACM ont la possibilité de mettre en place des activités en lien avec des thématiques qui sont valorisées dans la ville (noël, carnaval ...),
- Mise en place du premier conseil municipal des jeunes en 2022,
- La jeunesse a également un projet pédagogique orienté sur la démarche de projets et des actions pour promouvoir l'émancipation des jeunes...

LES THEMES FORTS DU PEDT

L'EMANCIPATION DES JEUNES

La jeunesse représente notre avenir. Développer les conditions matérielles et morales nécessaires à son émancipation signifie lui donner les moyens de faire face aux défis sociaux, économiques et environnementaux de demain pour bâtir un futur plus prometteur.

Dans ce concept, la ville souhaite que les temps péri et extrascolaires soient pour les jeunes des temps d'épanouissement, d'émancipation, d'éducation de tous et toutes, de rencontres. Ils doivent permettre aux jeunes de se donner des moyens de construire un projet de vie. Le rôle des animateurs jeunesse est de les accompagner vers l'autonomie et de les encourager à prendre leur place dans cette société en constante évolution.

L'INTERGENERATIONNEL

L'intergénérationnel c'est la relation de réciprocité entre deux générations : les enfants et les aînés. Ce lien a toujours existé, notamment avec la relation grands-parents / petits-enfants.

La commune encourage les structures petite enfance, enfance, jeunesse à développer les projets qui favorisent les interrelations, les échanges réciproques entre les personnes de différents âges ou de différentes générations.

La présence de l'espace seniors ou de l'EHPAD facilite cette dynamique et de nombreuses dynamiques sont menées au cœur des structures.

Des partenariats solides sont aussi établis avec des associations dont les membres sont des personnes âgées comme par exemple "la clé des mots" avec son action sur l'aide aux devoirs dans les écoles.

On retrouve aussi la mise en place de parrainages seniors/enfants dans le cadre du contrat local d'accompagnement à la scolarité.



LES AXES EDUCATIFS

LES OBJECTIFS OPERATIONNELS, LES MOYENS

La déclinaison des axes éducatifs, les objectifs et les moyens ont été travaillé:

- avec les techniciens par thématique PEDT,
- avec les élus,
- et proposés lors du comité de pilotage.

Lors de cette dernière étape, les participants ont également établi des priorités d'actions par thématique en lien avec les axes, les objectifs et les moyens choisis.

Ces idées seront utilisées comme base de travail lors du premier forum PETD et pourront être déclinées en fiches actions, rédigées par l'ensemble des acteurs du territoire.

Ces feuilles de route seront ensuite utilisées par tous les partenaires du PEDT pour assurer le suivi et l'évaluation des objectifs.

Il est possible que d'autres projets émergent pendant le forum. Ils seront déclinés de la même façon.

Une évaluation des projets en cours sera réalisée à la fin de l'année N et lors du 2ème forum PEDT, d'autres actions seront priorisées et déclinées.

Ce travail partagé sera renouvelé chaque année jusqu'à la fin, de la nouvelle contractualisation.





LES AXES ET OBJECTIFS

AXE 1 → SANTE-BIEN ETRE :

Favoriser l'épanouissement de l'enfant et du jeune



LA PETITE ENFANCE

Objectifs opérationnels

Moyens

Garantir la sécurité morale, physique et affective de l'enfant avec bienveillance	• Respect de sa personnalité, de son rythme et de ses besoins fondamentaux, • Sensibilisation de l'enfant aux expériences motrices, sensorielles, • Acclimatation de l'enfant à la vie en groupe, à ses règles, tout en favorisant l'échange entre enfants et l'apprentissage du respect de l'autre.
Proposer un environnement propice aux découvertes	• Accompagnement de l'enfant afin de développer son autonomie, • En assurant à l'enfant un environnement riche en découvertes et en stimulations, • Aménagement des espaces adaptés à son âge, • Mise en place d'expérimentations extérieures
Favoriser le bien-être et la professionnalisation des agents	• Développement de formations pour les équipes éducatives avec l'organisation : - de formations professionnelles à partir des besoins immédiats (à court terme), - en lien avec des thématiques qui fédèrent l'ensemble des partenaires ou publics ciblés dans le cadre du PEDT



LES AXES ET OBJECTIFS

AXE 1 → SANTE-BIEN ETRE :

Favoriser l'épanouissement de l'enfant et du jeune



L'ENFANCE

Objectifs opérationnels

Moyens

Garantir la sécurité morale, physique et affective de l'enfant avec bienveillance	• Organisation de la journée d'accueil dans le respect de sa personnalité, de son rythme et de ses besoins • Développement d'une pédagogie de « bien-être » sur les ACM/APS • Mise en place d'un accompagnement et d'un encadrement inclusif pour les enfants à besoins spécifiques • Développement d'actions et de gestes pour favoriser l'estime de soi • Accompagnement de l'enfant dans son individualité et dans son évolution au sein d'un collectif • Mise en place d'actions prévention sur certains thèmes sensibles: harcèlement, violence ...
Faire de l'accueil de loisirs/l'accueil périscolaire un lieu convivial, de détente et d'amusement	• Aménagement d'espaces adaptés aux âges et besoins enfants • Création d'espaces de temps libre/de détente/de temps calme • Considération du repas comme un moment de détente • Proposition de planning d'activités variés, adaptés et multi-choix
Développer la culture « du bien manger et du bien bouger »	• Mise en place de pratiques sportives quotidiennes • Développement du sport à l'école dans un cadre sécurisant et adapté • Promotion du « bien manger » à travers le jeu et la mise en place d'ateliers cuisine • Achat de matériel adapté pour la pratique sportive



LES AXES ET OBJECTIFS

AXE 1 → SANTE-BIEN ETRE :

Favoriser l'épanouissement de l'enfant et du jeune



L'ENFANCE

Objectifs opérationnels

Moyens

Favoriser le bien-être et
la professionnalisation des agents

- Poursuite des séances de sport-santé pour les agents des écoles
- Mise en place de formations professionnelles partagées à partir des besoins immédiats et/ou en lien avec des thématiques qui fédèrent l'ensemble des partenaires ou publics ciblés dans le PEDT
- Poursuite de temps d'échanges, de réunions inter et intra-professionnelles (écoles, agents ACM/APS, ATSEM, personnel de restauration, PRJ)



LES AXES ET OBJECTIFS

AXE 1 → SANTE-BIEN ETRE :

Favoriser l'épanouissement de l'enfant et du jeune



LA JEUNESSE

Objectifs opérationnels

Moyens

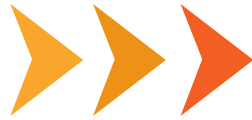
Garantir la sécurité morale, physique et affective du jeune avec bienveillance	• Respect de sa personnalité, de son rythme et de ses besoins • Prise en compte des différences dans l'évolution de la tranche d'âge (Pré-ado, ado) et du genre • Identification des jeunes à besoins spécifiques • Mise en place d'un cadre structurant lors de l'accueil
Préparer le jeune à sa construction de futur adulte	• Développement de l'esprit critique et d'un savoir - faire pour toutes les démarches administratives obligatoires ou pas • Culture du libre arbitre • Aide pour permettre aux jeunes de s'ouvrir et d'élargir leurs horizons • Accueil des idées des jeunes sans jugement
Répondre à des besoins de santé, de prévention	• Mise en place d'actions de prévention en lien avec les problématiques des jeunes (alcool, drogue...) • Mobilisation des adultes sur les lieux fréquentés par les jeunes (actions hors les murs, dans les établissements scolaires...), • Transmission d'une information adaptée et accessible • Participation à des dispositifs de réussite éducative ou par la mise en place d'alternatives éducatives • Mise en place d'une veille sur les réseaux sociaux



LES AXES ET OBJECTIFS

AXE 2 → VIVRE ENSEMBLE :

Promouvoir le vivre ensemble et la coéducation



LA PETITE ENFANCE

Objectifs opérationnels

Moyens

Favoriser l'accueil de tous les enfants	• Proposition d'accueil adapté aux singularités des enfants, de temps d'accueils spécifiques, • Développement d'une approche de la démarche snozelen, • Sensibilisation du personnel à la prévention précoce, • Mise en place d'une tarification adaptée aux revenus des familles
Développer une continuité éducative dans l'accompagnement de l'enfant, tout au long de son parcours de vie	• Mise en place de passerelles (crèche - école/crèche -ACM) • En favorisant une continuité dans le parcours de l'enfant dès la crèche jusqu'à l'âge adulte (création d'outils interservices ou thématiques PEDT), • Expérimentation de partages d'expériences entre professionnels sur des temps collectifs • En encourageant la coéducation par l'implication des familles dans le parcours de l'enfant • Promotion des actions et des liens intergénérationnels
Accompagner les parents dans l'exercice de leur parentalité tout en restant neutre	• Proposition d'espaces d'échanges et d'écoute, aux familles et entre pairs (café des parents...), • En observant, transmettant pour orienter les parents dans le suivi de l'enfant, • Aide à la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle.



LES AXES ET OBJECTIFS

AXE 2 → VIVRE ENSEMBLE :

Promouvoir le vivre ensemble et la coéducation



L'ENFANCE

Objectifs opérationnels

Moyens

Renforcer et développer le principe de coéducation entre les différents acteurs	• Mise en place de passerelles (ACM-PRJ/ACM-crèche) • Poursuite de la continuité dans le parcours de l'enfant dès la naissance jusqu'à l'âge adulte (création d'outils interservices ou thématiques PEDT), • Maintien des partenariats existants/reactions avec les établissements scolaires • Développement d'actions de parentalité
Développer l'engagement citoyen et la prise de responsabilités	• Implication des enfants dans le fonctionnement des ACM/APS (règles de vie, consultation pour les plannings d'animation, délégués...) • Encouragement pour l'émergence de projets collectifs, pour l'innovation • Promotion de la pédagogie de projet auprès des adultes qui encadrent
Favoriser l'apprentissage de la vie de groupe	• Organisation d'actions de prévention pour prévenir les problématiques de vie collective Participation de tous les enfants aux activités, aux projets sans distinction • Elaboration de règles de vie pour chaque temps occupé par l'enfant • Mise en place d'actions de découverte de l'autre, sur le respect de la différence... Promotion des actions et des liens intergénérationnels



LES AXES ET OBJECTIFS

AXE 2 → VIVRE ENSEMBLE :

Promouvoir le vivre ensemble et la coéducation



JEUNESSE

Objectifs opérationnels

Moyens

Favoriser l'accueil de tous les jeunes	• Accompagnement et valorisation du jeune dans sa globalité et dans sa singularité • Facilitation de l'intégration des jeunes à besoins spécifiques • Promotion de l'accès aux loisirs, à l'information, à l'orientation, à la santé, à une écoute de professionnels... sans aucune discrimination
Renforcer et développer le principe de coéducation entre les différents acteurs	• Mise en place de passerelles (ACM-PRJ) • Poursuite de la continuité dans le parcours de l'enfant dès la naissance jusqu'à l'âge adulte (création d'outils interservices ou thématiques PEDT), • Maintien des partenariats existants/relations avec les établissements scolaires • Développement d'actions de parentalité
Promouvoir la participation et l'engagement citoyen	• En donnant aux jeunes les moyens d'agir par eux-mêmes et en les accompagnant dans leurs projets ayant une approche d'intérêt général • Aide au développement de projets innovants • Développement d'actions autour du « vivre-ensemble » et du respect de la différence • En permettant aux jeunes de prendre des responsabilités



LES AXES ET OBJECTIFS

AXE 3 → ENVIRONNEMENT

Prendre en compte l'univers social,
culturel et environnemental de l'enfant et du jeune



LA PETITE ENFANCE

Objectifs opérationnels

Moyens

Renforcer les partenariats locaux	• Développement des collaborations avec les ressources associatives et institutionnelles du territoire , • Encouragement pour les démarches tournées vers l'extérieur
Permettre aux parents de découvrir l'environnement de leurs enfants	• Invitation à partager leur quotidien, • Diffusion des outils de communication sur les actions mises en place, • Réflexion sur la mise en place d'actions innovantes par le biais du numérique
Offrir et diversifier les propositions d'ouverture à la culture	• En faisant entrer l'art sous toutes ses formes dans les structures (exposition de tableaux, éveil musical...), • Information sur l'actualité locale et culturelle, spectacles et ateliers à thèmes
Sensibiliser les enfants et les familles à une conscience éco-responsable	• Proposition d'ateliers tout au long de l'année (journée sans jouets, jeux « récup tout », boîte à livres...) • En instaurant une démarche de fonctionnement écologique au sein des structures



LES AXES ET OBJECTIFS

AXE 3 → ENVIRONNEMENT

Prendre en compte l'univers social,
culturel et environnemental de l'enfant et du jeune



L'ENFANCE

Objectifs opérationnels

Moyens

Sensibiliser les enfants et les familles à une conscience éco-responsable	• Propositions d'ateliers sur ce thème au sein des structures/écoles et à l'extérieur, dans la nature • Mise en place d'une démarche de fonctionnement écologique et responsable au sein des structures/écoles (éco-gestes, réhabilitation de lieux, éco-délégués...) • Organisation d'actions de prévention/sensibilisation dès le plus jeune âge • Développement des partenariats • Participation des enfants à l'embellissement des locaux
Offrir et diversifier les propositions d'ouverture à la culture	• Faire entrer l'art sous toutes ses formes dans les ACM/APS • Information sur l'actualité locale et culturelle • Découverte et connaissance du territoire, de son histoire, de ses spécificités
Renforcer les partenariats locaux	• Développement des collaborations avec les ressources associatives et institutionnelles du territoire , • Encouragement pour les démarches tournées vers l'extérieur • Implication des enfants dans les actions à thèmes organisées par la ville (carnaval, Noël...)



LES AXES ET OBJECTIFS

AXE 3 → ENVIRONNEMENT

Prendre en compte l'univers social,
culturel et environnemental de l'enfant et du jeune



JEUNESSE

Objectifs opérationnels

Moyens

Renforcer les partenariats locaux	• Développement des collaborations avec les ressources associatives et institutionnelles du territoire , • Encouragement pour les démarches tournées vers l'extérieur
Permettre aux parents de découvrir l'environnement des jeunes	• Invitation à partager le quotidien des enfants, • Diffusion d'outils de communication sur les actions mises en place, • Réflexion pour la mise en place d'actions innovantes par le biais du numérique
Offrir et diversifier les propositions d'ouverture à la culture	• Sensibilisation des jeunes sur la connaissance du territoire, de son histoire, de ses spécificités • Appropriation de l'espace public • Découverte d'autres environnements pour mieux comprendre les spécificités d'un territoire en France ou à l'étranger

LES ACTIONS PRIORISEES

Orientations des professionnels et des groupes de travail en COPIL

LA PETITE ENFANCE

- Mettre en place une meilleure identification /signalétique de la Maison de la Petite enfance. Les familles d'enfants âgés de plus de 3 ans ne savent pas si elles sont concernées par les actions organisées par « l'Espace parents »,
 - Retravailler la communication des événements (faire ressortir la cible des projets: tous les parents quel que soit l'âge des enfants),
 - Présence d'un représentant de l'Espace parents lors des conseils d'écoles.
- Création d'un « bisca connect »(ou autre outil) pour diffuser toutes les informations concernant le public âgés de 0 à 29 ans,
 - Besoin de clarification et d'un lieu identifié pour répondre aux questionnements des parents,
 - Privilégier la communication des informations sur des temps festifs ex « l'école est finie » avec des stands, des ateliers ...

LES FOCUS ET PROJETS DE DEVELOPPEMENT A L'ETUDE

- La mise en place d'une maison des familles et des 1000 premiers jours,
- Une halte-garderie pour du répit parental,
- Etendre les actions du LAEP à d'autres secteurs géographiques de la ville.

L'ENFANCE

- Créer de l'harmonisation entre les thématiques petite enfance et enfance sur le contenu des actions mises en place dans les structures,
- Mettre en place des réunions trimestrielles entre les associations des parents d'élèves et les parents,
- Renforcer l'équipe inclusion et l'étendre au PRJ,
- Mettre en place des formations partagées agents périscolaires et équipe inclusion,
- Faire perdurer les actions de prévention mises en place (harcèlement, dangers des écrans, addiction...),
- Développer les partenariats avec les associations locales,
- Poursuivre la dynamique de réaménagement des locaux,
- Pour la promotion du "bien manger" : changer de prestataire et travailler avec un acteur local,
- Annualisation du temps de travail des équipes: formaliser des réunions inter-équipes et inter-écoles,
- Mettre en place des formations partagées entre les équipes enseignantes, les agents du périscolaire et les Atsem,
- Les directeurs d'école: demander le même jour de décharge pour pouvoir planifier des temps d'échanges communs.

LES ACTIONS PRIORISEES

Orientations des professionnels et des groupes de travail en COPIL

JEUNESSE

- Tranche d'âges 20 - 29 ans: "aller vers", toucher les jeunes isolés,
- Présence du PRJ sur le forum des associations,
- Créer un nouvel outil de communication: une vidéo dédiée aux jeunes et réalisée par eux, sur ce qu'ils font au PRJ.
- Réfléchir à un projet avec des jeunes de Pombal et/ou Forchheim ,
- Renforcer et développer les actions avec la mission locale,
- Bilan CPAM à faire connaître,
- Augmenter le personnel,
- Organiser un raid pour les 18 - 29 ans,
- Développer l'offre des services civiques, BPJEPS, contrat aidés, formation BAFA ...
- Développer les soirées parents/jeunes,
- Réfléchir à:
 - un lieu d'accueil attractif et bien placé,
 - l'utilisation d'une salle de jeu pour les jeunes (jeux vidéos, billard, babyfoot...)
 - à une résidence jeunes, foyer jeunes travailleurs,
- Proposer un planning d'activités et un accueil différent pour les 11/13 ans et les 14 et plus.
- Doter le PRJ d'un référent handicap,
- Proposer davantage de projets et sorties culturelles,
- Développer les actions du point information jeunesse et le partenariat avec le lycée

LES FOCUS ET PROJETS DE DEVELOPPEMENT A L'ETUDE

- Le projet « d'appartement »,
- La labellisation promeneur du net ,
- Le développement des propositions de projets auprès du public lycéen,
- Favoriser l'immersion des jeunes au sein de la ville : dispositif argent de poche, soutien financier permis, BAFA, BNSSA, proroger le LEGS).

LES ELEMENTS A MAINTENIR OU A DEVELOPPER

- Prolonger la spécificité du PRJ dans son articulation :
 - Maintien des trois pôles : Animation, Information, Médiation
 - Animation : structure jeunesse + séjours
 - Information : Le PIJ au travers du Label 2023 (en répondant aux engagements)
 - Médiation : prévention en milieu scolaire et tout venant en relation des évolutions sociétales.

LA GOUVERNANCE ET L'ÉVALUATION

LE COMITÉ DE PILOTAGE

- assure le suivi de la mise en application du PEDT
- recherche la cohérence et la complémentarité des projets et des actions mises en œuvre
- évaluer les actions du PEDT
- est garant de la mise en réseaux des différents acteurs

LES MEMBRES

Les élus municipaux:

- Madame le Maire
- Les élus référents thématiques petite enfance, enfance, jeunesse

Les techniciens municipaux:

- Cheffe de pôle service à la population
- Directrice CCAS
- Directeurs des services petite enfance/enfance/jeunesse

La Présidente de la Communauté des communes des Grands Lacs

Les représentants des services départementaux de l'Éducation Nationale:

- Inspecteur d'Académie - Directeur des services départementaux de l'Éducation nationale des Landes
- Inspectrice de circonscription
- Conseiller d'éducation populaire et de la jeunesse

Le Conseil Départemental des Landes

La Caisse d'allocations familiales:

- La Présidente
- Le directeur
- La conseillère territoriale

Les représentants de la fédération des parents d'élèves

Les associations de la ville (à cibler en fonction des projets de l'année N)

Sont associés au comité de pilotage : la Direction Générale des Services et les responsables des services municipaux en charge des différentes politiques éducatives (sport, culture, handicap, environnement)

LA GOUVERNANCE ET L'ÉVALUATION

LE COMITÉ TECHNIQUE

- Assure la cohérence entre les actions, les projets à vocation éducative des services. C'est un levier pour la mise en place opérationnelle ainsi que pour le suivi régulier de l'évaluation des initiatives territoriales et de l'action des différents partenaires.

LES MEMBRES

Les techniciens municipaux:

- Directeurs structures petite enfance/enfance/jeunesse
- Directeurs ACM/APS/Inclusion

Les représentants de l'Education Nationale:

- Les directeurs d'école
- Les enseignants
- Les représentants des collèges
- Le lycée de Parentis

D'autres intervenants extérieurs en fonctions des projets (associations, prestataires, CAF...)

Sont associés au comité de pilotage: la Direction Générale des Services et les responsables des services municipaux en charge des différentes politiques éducatives

LA COORDINATION

Le pilotage, la coordination du PEDT sont assurés par la chargée de coopération CTG. Cette double mission permet une cohérence entre les deux contractualisations. Ce poste fait l'objet d'un financement partiel de la CAF au titre de la CTG.

La coordination dite "de terrain" est assurée par:

- la directrice du CCAS pour la petite enfance,
- le responsable du PRJ pour la jeunesse,
- la responsable du service enfance pour l'enfance, l'éducation.

Chaque coordonnateur est accompagné des directions de structures qui assurent la mise en place et le suivi opérationnel des actions éducatives transversales.

LA GOUVERNANCE ET L'ÉVALUATION

L'évaluation du PEdT sera conduite tous les ans avec des critères et indicateurs qui permettront de mesurer les objectifs ainsi que les moyens.

Comme pour le précédent PETD les différents publics seront associés à cette phase par l'envoi de questionnaires et la mise en place de temps d'échanges . Cette concertation se fera également lors du forum PEDT.

Création de critères et d'indicateurs permettant de mesurer les objectifs et les moyens
(en concertation avec la communauté éducative)

Un COTEC qui définit les outils

Une évaluation de chaque action

Un forum PEDT vecteur de réussite dans l'évaluation et la formalisation d'actions

L'ÉVALUATION

...

Une évaluation complétée par les autres contractualisations

Un projet avec des thèmes qui guideront cette évaluation

LES ANNEXES



LE RESULTAT DES CONCERTATIONS SUITE A L'EVALUATION PRESENTEE EN COPI

Lors du comité de pilotage, il a été demandé à chaque participant de rédiger des constats, des pistes d'améliorations à la lecture de l'exposition présentée ce jour là.

Poursuivre les échanges intergénérationnels partagés avec le plan d'action de la ville (ville amie de aînés)

Travailler l'inclusion au sens large (handicap, les filles dans la cour d'école, les migrants...)

Enfance: via le portail famille, donner un motif au refus d'inscription

Développer les actions de soutien à la parentalité

Equipe inclusion: former davantage l'équipe et renforcer le personnel (beaucoup plus d'enfants à suivre)

Renforcer le personnel encadrant à l'accueil périscolaire

Proposer un goûter à l'accueil de loisirs

Entamer une réflexion sur l'accès des familles et des jeunes, à la culture

Améliorer la qualité des repas

Mettre en place des séjours sur l'accueil de loisirs

Libérer du temps travail aux animateurs pour mettre en place des projets

Développer les projets avec le CADA sur les notions interculturelles

Communiquer davantage avec les associations de parents d'élèves